

[...] *amer le marché noir, amers l'égoïsme monstrueux, l'incompréhension, l'obscurité, amer l'héroïsme qu'on voudrait pur comme les neiges du Vercors, amères la gabegie et la misère, amères la gloriole et la calomnie, amères la confiance et la trahison, atroces les exécutions, atroces, atroces et amères, amères les nuits sans sommeil, pleines de moustiques et de balles stupides [...]*¹

Une telle citation, où foisonne l'amertume, montre combien est nécessaire de remonter par l'étymologie l'ordre des sens : celui qui est dit à l'abstrait *amer* au sens de « cruel » l'est par métonymie : parce qu'il a été antérieurement déçu ; et celui qui est dit à l'abstrait *amer* au sens de « déçu » l'est par une métaphore renvoyant à ce qui, au concret, s'est dit d'un goût puis, par métonymie encore, d'une odeur voire d'un son². En remontant donc le temps, on obtient deux racines. C'est du moins l'idée commune, que peut illustrer Grandsaignes d'Hauterive³, distinguant la racine « *Am* (i.-e.), amer » de « *Amare* (latin), aimer ». Mais le jeu de mot français, que d'aucuns écrivains ont exploité, entre *amer* et *amour* était fréquent dès l'Antiquité, entre *amarus* et *amor*... Ainsi Plaute est-il cité pour *La Casset* : *an amare occipere amarumst* ? dans le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*⁴ et ce jeu de mots peut aussi être vrai. Privé de connexions dans d'autres aires de l'indoeuropéen, **amēre* peut provisoirement être rattaché à *amare*, fût-ce au prix de ce qui semble un *topos* pessimiste. Si *amarus* et *amo* sont liés⁵, alors il faut même songer à leur rattacher la famille du français *marri*⁶.

Mais revenons à « *Am* (i.-e.) ». Si la famille panromane dérivée d'*amarus*⁷ est manifestement liée au sanskrit *amlah* « aigre », au vieux-néerlandais *Amper* « aigre », à l'allemand *Ampfer* « oseille », au suédois *amper* « aigre », certains mots qui vont suivre sont d'étymologie discutée. *Marascón* (romagnol) est un vin de table

¹ Isoléisme morphologique avec anaphore sous la plume d'Elsa Triolet (*Le Premier accroc coûte deux cents francs*, Denoël, 1945, p. 384-385).

² Odeur : d'Alphonse Karr qui évoque ainsi, non sans redondance, un souffle de vent qui « secouait sur le gazon l'odeur suave des chèvrefeuilles et d'une aubépine au parfum amer » (*Sous les tilleuls*, Gosselin, 1832, p. 31), à Jean de la Varende (*La Valse triste de Sibélius*, Flammarion, 1953, p. 73) qui note que « [...] le parfum des chrysanthèmes, du gros bouquet, s'exaltait avec toutes ses amertumes d'automne [...] ». Son : de Jules Vallès (*Les Réfractaires*, Faure, 1865, p. 112) qui espère ne pas « avoir laissé échapper des paroles trop vives, qui aient la couleur du reproche ou l'accent de l'amertume », à Alfred Cortot (*La Musique française de piano*, 1^{re} série, Rieder, 1930, p. 128) qui décrit une savante progression chromatique de Franck qui, « [...] fondée sur le rappel du sujet initial, conduit à sa réexposition harmonisée, [...] explosion de douleur [...] rendue plus déchirante [...] par l'amertume [...] de la tonalité de mi mineur », en passant par André Pirro (*Jean-Sébastien Bach*, Alcan, 1906, p. 112) estimant que « [...] les gammes par lesquelles Bach décrit la marche des apôtres cheminent parmi des harmonies amères [...] ».

³ *Dictionnaire des racines des langues européennes*, Larousse, 1948, p. 5. – Furetière (*Dictionnaire universel*, La Haye, Arnout, t. I, 1690 ; éd. consultée : *Le Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, Le Robert, 1978) en restait à faire venir *amer* de *amarus*, et *amarus* « de l'Hebreu *mara* ». Rien dans les définitions de *merise* et *merisier* par Furetière ne montre d'ailleurs que ces deux mots sont liés à *amarus*...

⁴ Alfred Ernout et Alfred Meillet, *Klincksieck*, 1^{re} éd. : 1931, éd. consultée : 4^e éd., 2001 (*DELL*), p. 25. *Cistellaria*, v. 48.

⁵ Rapprochement que n'ose faire le *DELL* (p. 29), qui juge même « obscur » tout rapprochement entre *amœnus* et *amo*, tenté à partir d'une origine méditerranéenne commune : le nom de la divinité étrusque équivalent d'Amor est *aminth* (*aminθ*), ce qui rappelle *amœnus*...

⁶ *FEW*, t. 24, Bâle, Zbinden Druck und Verlag AG, 1969-1983, p. 386-394 (fasc. 25, 1981) – refonte du tome I, Tübingen, Mohr, 1922-1948, p. 82-83 (fasc. 5, 1922).

⁷ Famille que, bizarrement, on a souvent cherché à réduire. Deux exemples : *Amarèla* ou *aramèla* (dialecte piémontais) est bien rattaché à *amaro* par Manlio Cortelazzo et Carla Marcato (*I Dialetti Italiani. Dizionario etimologico*, Turin, UTET, « *La Nostra Lingua* », 1998) alors que Giovanni Alessio et Carlo Battisti (*Dizionario etimologico italiano*, Florence, Barbèra, 1950-1957) le dérivait du grec τὸ ἄλμιον ; et *amaròt* (« verdier », lombard) « dérive probablement du lat. *amarus*, par renvoi à la couleur jaune et non à la saveur amère de sa chair », comme affirmé par Fiorino Bazzani et Graziano Melzani (*Il Dialetto di Bagolino*, Brescia, Grafo, 1988).

méridional, « dérivé d'*amaro* du fait de son parfum », estimait encore Max Pfister⁸. Mais G. Alessio et C. Battisti⁹ sous *amarasca* avaient jugé « peu probable une dérivation directe du latin *amārus*, qui serait conforme à l'étymologie populaire mais oublieuse de l'existence d'un suffixe prélatin dans (a)*marasca*, (a)*maréna*, italien méridional *amarenca* », tous éléments qui « font penser au méditerranéen *(a)mar(r)a ». De même, M. Cortelazzo et Paolo Zolli¹⁰ voient dans ces termes (comme le *Trésor de la langue française* sous *marasque*) un radical préroman à cause « de la forme de leur suffixe », avec influence secondaire d'*amer* ajoutée par compromis le FEW¹¹, qui par ailleurs écoute volontiers Johannes Hubschmid¹² quand ce dernier pense à un élément préfixal pré-indoeuropéen *a-*.

Nous estimons, en l'état de nos connaissances, pouvoir traiter ici des quelques mots français dérivés des mots italiens considérés, ne serait-ce qu'au titre de l'influence secondaire de la famille d'*amer* et d'une étymologie semi-populaire. Le corpus de mots considéré est d'environ 50 termes ; mais il faut avouer que nous avons là recueilli des mots de l'ancienne langue, des sens de la francophonie, des régionalismes et des formes empruntées aux langues voisines du français – même si nous avons tâché, dans nos exemples d'emplois, de faire la part belle aux meilleurs auteurs français, et non francophones, du Moyen Âge à nos jours : la faute aux ressources utilisées, telles que *Frantext*, et à nos propres compétences. Certains de ces termes sont si vieillis que Christian Lacour veut, en amateur, les sauver dans son *Dictionnaire français des mots oubliés du XII^e au XIX^e siècles*¹³ : *amarescent*, *amarine* (le saule-osier du Midi), *amarir* – notamment ce dernier, présent dans le *Dictionnaire français des synonymes oubliés*¹⁴. Malgré ces termes vénérables d'ancienneté, les données scientifiques les plus récentes permettent de donner des mots de la famille d'*amer* une vue sans doute encore imparfaite mais globalement juste.

1. Noms propres

Nous commencerons par les noms propres, non seulement pour prendre le contre-pied des maisons d'édition qui, depuis un peu plus d'un siècle à ma connaissance (mais qu'est-ce que cent ans au regard de l'histoire des mots français considérés, fût-ce l'autorité du *Petit Larousse* qu'il faille là mettre en doute ?) et selon un impensé linguistique curieux et encore vierge d'études apparemment, relèguent les noms propres (pourtant propres !) après les noms communs, mais aussi pour attribuer aux noms propres la place qui leur revient d'urgence, aujourd'hui où la lexicographie des noms propres tente de rattraper son grand retard. D'ailleurs, l'antonymie *nom propre vs nom commun* cache le statut intermédiaire des noms scientifiques, qui nous fournira une transition fournie en exemples.

1.1. Toponymes

Passons en revue hydronymes, oronymes et noms de villages.

Il faut exclure de notre famille un faux-ami : l'*Amaron*, cours d'eau de l'Aveyron (*am-ar-one*, si ce n'est pas une variante d'*amalou*, *am-al-one*) nommé à partir de la racine gauloise *am-*, « autour de »¹⁵.

Ce n'est qu'en dehors de la géographie française qu'on trouve l'hydronyme *Amer Island* (Ontario, Rainy River). En revanche, figurent bien dans des encyclopédies les *Amari fontes* égyptiens (angl. *Bitter lakes*, grec αἱ πικραὶ λίμναι), près du delta du Nil et de la Mer Rouge. Par ces « sources amères », aussi dénommées « lacs amers » (*Amari lacus* ou *Lacus amari*) passait le canal de Trajan. Larousse donne les deux appellations : « Lac d'Égypte, près d'Hermopolis, qui servait de communication entre le canal de Trajan et la mer Rouge »¹⁶. Par ailleurs, au niveau symbolique, le prénom latin de la Vierge *Maria*, a été rapproché de son anagramme *amari*

⁸ *Lessico etimologico italiano*, Wiesbaden, Reichert, 1979.

⁹ *Dizionario etimologico italiano*, Florence, Barbèra, 1965.

¹⁰ *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologne, Zanichelli, 1979, s.v. *amarena*.

¹¹ Tome 24, p. 394.

¹² *Pyrenäenörter vorromanischen Ursprungs und das vorromanische Substrat der Alpen*, Université de Salamanque, 1954, p. 39 ; *Vox Romanica*, n° 11, p. 291 ; cité dans FEW, t. 24, p. 390.

¹³ Nîmes, impr. Lacour, 1999, p. 29.

¹⁴ Nîmes, impr. Lacour, 2002, p. 11, s.v. « Amer » !

¹⁵ Jacques Astor, *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux*, Éditions du Beffroi, 2002, p. 893.

¹⁶ *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* (GDU), Larousse, éd. consultée : Slatkine, 1982, t. I, p. 246.

(infinitif « être aimé(e)s », voire génitif d'*amarus* puisqu'il s'agit de la *mater dolorosa*) et du toponyme *Marah*, « mère amère, amertume » (Septante : *merrah*), aujourd'hui *Bir el Murr* d'après le professeur Menashe Har-El¹⁷...

Venons-en aux toponymes français. Il est peu probable qu'appartienne à la famille d'*amer* le village de *Saint-Amarin* dans le Haut-Rhin, près Belfort¹⁸. L'histoire de ce village est ancienne. Au début du VII^e siècle, le moine bénédictin *Amarinus* (*alias* saint Amarin ou Marin : mort le 25 janvier 676 à Volvic), venant de Luxeuil, fonda en un lieu appelé *Doroangus* (herbage sur la Thur) un couvent qui dès le IX^e siècle dépend de l'abbaye de Murbach et qui sera transformé au XII^e siècle en un chapitre de chanoines. André Cherpillod rattache certes, dans son *Dictionnaire étymologique des noms géographiques*¹⁹, San Marino à *Marinus*, diacre d'origine dalmate qui se fit ermite en 301. L'origine latine du nom de ce diacre permettrait de rattacher *Saint-Amarin* à la famille française des mots proches du latin *amarus*. Mais *Amarinus* n'est cité qu'en 1135 et le lieu où se trouve *Saint-Amarin* était probablement habité à l'époque romaine...

Amermont est un site minier de la Meuse (hameau érigé en baronie en 1725 ; près Dommary avec laquelle forme mine ; code INSEE : 55.3.19.063 ; aujourd'hui rattaché à la commune de Boulogny, 55240). Est-ce donc un « mont amer » ? Non. *Amermont*, *Amerval* (près Solesmes) et *Amécourt* (seul présent dans le DENL) sont rattachés dès Longnon au germanique *Adamarus* (*Ademar*), « noble ».

Les oronymes sont apparemment absents du domaine francophone, alors que la toponymie portugaise connaît par exemple *Amaral* (1107)²⁰.

Une question pour finir. D'où vient donc l'étoile mentionnée de façon énigmatique par Louis-Ferdinand Céline dans un passage de *Mort à crédit* : « Tu les connais toi, dis mon oncle, les Voiles de Vénus... la Ruche des Filantes ?... » Tout ça sortait juste des nuages... c'était des poussières d'étoiles... « Et Amarine ?... et Proliserpe ?... je suis tombé dessus coup sur coup... la blanche et la rose... Tu veux pas que je te les montre ?... »²¹ ? Ce n'est pas de la plante hybride *Amarine* inventée en 1968 (dont on explique le nom par le croisement de ses genres parents : *Amaryllis* et *Nerine*)...

Après les noms propres aux référents inanimés que sont les toponymes, passons aux anthroponymes, aux référents animés.

1.2. Anthroponymes

Une bonne part des anthroponymes est constituée des détoponymes. Dans notre famille de mots aussi. Le toponyme *Amaré*, fréquent dans les Hautes-Pyrénées pour désigner un terrain peu fertile (gascon *amarec*, occitan *amarenc*, « amer »), entre en composition dans des anthroponymes comme *Amaré-Boulou* (une naissance du patronyme entre 1891 et 1915 dans ce département ; autant en 1916-1940, trois en 1941-1965, un en 1966-1990), *Amaré-Calibet* (patronyme attesté à Bagnères-de-Bigorre, ainsi qu'*Amaré-Douban*, *Amaré-Guillous*, *Amaré-Routge* et *Amaré-Sanson*), *Amaré-Jourdy*.

Jacques Astor précise aussi²² : « L'*amargièr* (autrement appelé *amarusier*), nom du merisier, aux drupes de saveur acerbe, dérivé d'*amargar*, *amarjar*, « avoir une saveur amère » [...], quand il est caractéristique de la ferme, est passé à l'habitant avec les noms de familles *Amargier*, *Amargié*, *Amargé*, bien connus dans la partie nord-est du Gévaudan, dans l'Auvergne et le Limousin. » D'autres pensent que la métathèse du /r/ dans *Amarg(i)é*, *Amarg(i)er* aurait été favorisée par des survivances d'*armilla* au sens de « lien »²³ : « De là les noms de personne

¹⁷ En anglais : *Sinai Journeys. The Route of the Exodus*, Ridgefield, San Diego, 1983 ; en hébreu : *Mase Sinai*, Am-Oved, Tel Aviv, 1968.

¹⁸ Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux* (DENL), Guénégaud, 1963, p. 585 : de *Sancto Amarino* ; *Sankt-Amàri* en alsacien.

¹⁹ Masson, 2^e éd., 1990, p. 405 (1^{re} : 1986).

²⁰ *Documentos Medievais Portugueses*, Academia Portuguesa de História, 1940, vol. III, p. 227 : « *subtus mons Redento* ».

²¹ 1936, dans *Romans*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1992, p. 1094-1095. *Proliserpe*, inconnue de nous, ressemble à Proserpine...

²² *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux*, Éditions du Beffroi, 2002, p. 727-728. – Cf. *Sériers* (commune du Cantal) ou *Sérieys* (nom de famille du Languedoc) < occitan *ceriè(i)s* < latin populaire *ceresium* < latin impérial *cerasium* < latin classique *cerasum*, « cerisier ».

²³ Marcel Lachiver, *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* (DMR), Fayard, 1997, p. 74, s. v. *amerilles* : « Dans le Lyonnais, rejeton de saule dont on se sert comme lien. En Forez, *amereille*. »

Amargier, Amargié, Amarger (Dauzat, *Dict. N. Fam.*, avec une explication peu convaincante) ? »²⁴ Quelle est donc cette explication révoquée ? Le *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*²⁵ voit dans *Amarg(i)é, Amarg(i)er* une ellipse de l'homme à *marger*, variante de *murger*, tas de pierres caractéristique de la propriété (du bas-latin *muricarius*, « monceau de pierres »). Les attestations, nombreuses, semblent toutefois établies : les patronymes paraissent en Hérault, notamment à Montpellier (XIX^e-XX^e siècles), en Aveyron (Villefranche-de-Rouergue, Saint-Geniez-d'Olt) et dans le Cantal (Segur-les-Villas) au XIX^e siècle, en Corrèze (Ussac, Saint-Pantaléon) et en Lozère (Julianges, Chaulhac, Saint-Chély-d'Apcher) au XVIII^e siècle.

En revanche, l'étymologie de l'akkadien *Amurru*, utilisé dans divers noms d'un même peuple en français, est encore mal établie. André Cherpillod ne la détaille pas en indiquant simplement à propos d'*Amorrhéen, Amoréen, Amorrite* : « Ancien peuple sémitique de Babylonie » ; cf. lat. *Amorrhæus*, grec Ἀμορρῳαῖος, hébreux *emori* (cf. les descendants de Canaan en Gn X-16) d'*Amurru* (ouest par rapport à l'Euphrate). »²⁶ Or, si l'on poursuit le raisonnement, à l'ouest de l'Euphrate se trouvait l'eau salée de la mer (Méditerranée)... Furetière en son *Dictionnaire* osait déjà affirmer en visionnaire au sujet des mots tirés d'*amer* (s. v. *amertume*) : « Ces mots viennent d'*amarus*, de l'Hebreu *mara*. » Nous retrouvons là l'épineuse question étymologique, bien proches de la *Marratum*, nom de la Méditerranée en babylonien, construit sur la racine sourde MRR²⁷...

Revenons aux noms de personnes. L'utilisation dans l'anthroponymie de mots de la famille latine d'*amarus* est déjà attestée à l'époque latine et gallo-romaine, témoin *Lucius Amarus Rufus Apius* ou le toponyme *Brullemail* (Orne), issu du gaulois *brogilo* (petit bois entouré d'un mur) et du nom de personne gaulois *Amarus*. Mais en matière d'anthroponymes deux prénoms français aujourd'hui méconnus vont nous intéresser : *Amerine* et *Amerite*, attestés au XVII^e siècle.

Dans *Les Folies de Cardenio*, Pichou énumère les rôles : « Fernant. Cardenio. Luscinde. Dorotée. Le père de Luscinde. Le sacrificateur. La nourrisse. Amerite, parente de Luscinde. »²⁸ Mais *Amerite* n'aura pas de conséquences ni de descendants, si l'on peut dire.

Amerine, comme l'herbe et la pomme²⁹, est d'abord un personnage d'Honoré d'Urfé dans *L'Astrée* : « [...] c'estoit celle-cy pour qui Lydias avoit tué Aronthe : elle s'appeloit Amerine [...] » puis de Balthazar Baro et enfin de Georges de Scudéry : « Lidias Gentilhomme de Rothomage, qui ressembloit parfaitement à Ligdamon, aimoit et estoit aimé d'Amerine jeune Dame de la mesme ville, ce qui mit Aronthe son rival aux termes de se porter en un duel, où il perdit la vie, par la valeur de Lidias, qui pour éviter la rigueur des loix est contraint de s'enfuir [...] »³⁰. Le prénom *Amerine* ne semble pas provenir du patronyme *Amerine*, pour sa part assurément d'origine anglosaxonne³¹.

²⁴ FEW, t. 24, p. 390, n. 16.

²⁵ A. Dauzat et Marie-Thérèse Morlet, Larousse, 1975, p. 7.

²⁶ *Dictionnaire étymologique des noms géographiques*, Masson, 2^e éd., 1990, p. 20 (1^{re} éd. : 1986).

²⁷ Jean-Marie Durand, cours d'assyriologie, Collège de France, 2001-2002. Il cite là les textes de Mari décrivant les Occidentaux, gens venus des régions côtières, c'est-à-dire du « pays amer » ou « de la mer » (cf. sumérien *mar-tu*).

²⁸ 1629, « Argument », p. 4-9.

²⁹ Chez Rabelais (*Tiers livre*, 1552 [1^{re} éd. : 1546], chap. XXXI) où le médecin Rondibilis conseille Panurge : « Secondement, par certaines drogues et plantes, les quelles rendent l'homme refroidy, maleficié et impotent à generation. L'expérience y est en *nymphæa heraclia*, amerine, saule [...] », ou Olivier de Serres (*sic*) qui se demande dans *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (Jamet-Mettayer, 1603, partie VI, chap. XXVI : « Le particulier Logis des Arbres ») : « J'entends me contenir dans les limites de ce royaume et de son voisinage. Car quel besoin est-il de parler des pommes pelusianes, sirices, marcianes, amerines, scandianes, sextianes, manlianes, claudianes, marianes, et autres de l'antiquité, veu que le temps a rendu vaine telle curiosité ? » Cotgrave en 1611 traduira *amerine* avec quelque embarras : « *Agnus castus, Abrahams balme, chaft or bempe tree, Parke-leaves.* »

³⁰ Respectivement : *L'Astrée*, t. 1, 1^{re} partie, livre 11, Du Bray, 1612, p. 431-432 ; *La Conclusion et dernière partie d'Astrée*, Pomeray, 1628, livre 1, p. 27 ; et *Ligdamon et Lidias ou la Ressemblance*, Targa, 1631, « Argument », p. XXX-XXXI.

³¹ Maynard Andrew Amerine (1911-1998) fut ainsi un célèbre professeur d'œnologie. Le berceau de sa famille est situé dans l'Alabama, d'après les données généalogiques de 1840 : 1 famille dans l'Ohio et 2 familles dans l'Alabama, en tout et pour tout. En 1880, on recense déjà 51 implanations d'*Amerine* sur 115 en Ohio, face à

1.3. Ergonymes

Après les noms propres aux référents animés que sont les anthroponymes, passons aux ergonymes, dont les référents sont inanimés. Les ergonymes bénéficient d'une protection bien particulière au sein des noms propres. Ils sont proches des noms scientifiques par le prestige dont ils jouissent auprès du vulgaire, qui voit – à tort ou à raison – dans les marques une garantie de sérieux attesté par diverses expériences plus ou moins scientifiques. Ils ont même la syntaxe des noms propres.

Les seuls ergonymes liés à *amer* que nous connaissions dans le domaine français sont des noms de produits, de produits pharmaceutiques.

Poudre et solvant pour suspension injectable, *Stamaril*® (laboratoires Pasteur, autorisation de mise sur le marché : 1999) est ainsi un vaccin contre la fièvre jaune, qui la stoppe certes mais qui lui fait obstacle en latin : *sisto*, « arrêter ». Pour nommer son vaccin concurrent, Acambis a joué sur le mot, dont la firme emprunte, en dépit de son étymologie, la fin seule dans *Arilvax*® (2002 ; aujourd'hui produit par Glaxo Wellcome).

Amarel® (Hoechst, 1997 ; aujourd'hui produit par Sanofi Aventis France), ou *Amaryl*® (Hoechst, 1995 ; nom de commercialisation hors de France) ou encore *Solosa*® existe sous forme de comprimés de divers dosages ; c'est un antidiabétique oral basé sur une molécule : la glimépiride. L'antonyme d'*amer* ici considéré est *doux* ou *sucré*, puisque le médicament lutte contre un trouble de l'assimilation des glucides. Homophone et paragraphe d'*Amarel*®, *amarel* est en botanique le « nom vulgaire du cerisier de Sainte-Lucie dans le Midi », à l'écorce fébrifuge, au fruit noir et amer ; le nom *amarel* est aussi parophone de la sorte de gentiane nommée *amarelle*, une gentianelle à la fois amère, tonique et fébrifuge³².

Mais ces médicaments sont-ils plus amers que de nombreux autres que les médecins eux-mêmes qualifient d'amers ? Sûrement pas.

De tous ces noms propres néanmoins, peu de traces ou nulle trace dans la littérature comme, du même coup, dans la plupart des dictionnaires anciens. Proches des noms propres parce qu'ils ne sont pas accompagnés d'article et parce qu'ils prennent une majuscule, singulièrement proches des ergonymes et de leur inventeur quand ils sont associés (et c'est fréquemment le cas) au nom de leur découvreur (L. : Linné), les noms scientifiques sont cependant à la marge du français parce qu'ils sont souvent exprimés en latin, par différence avec le nom commun ou vulgaire qui est en français. Mais ce latin scientifique est bien particulier : il peut figurer dans un texte entièrement français avec lequel il s'harmonise en genre et nombre ; il ne se décline pas, sans doute parce que le français moderne et contemporain, ne connaissant pas de flexion nominale, ne pouvait en exiger une de ses xénismes.

2. Noms scientifiques

Que l'on ne s'étonne pas de nous voir, singulièrement dans cette partie, étudier de conserve mots français et latins. Ce n'est pas que nous ne fassions pas la différence des deux langues, mais la collective *Encyclopédie méthodique. Médecine* a bien raison d'intituler œcuméniquement son article « Amers. *Amara* »³³ : le latin, à l'intérieur même de la langue française, fournit un lexique de spécialité, d'ailleurs sous-étudié par la linguistique française.

2.1. Botanique

Passons donc aux noms scientifiques, de ces sciences sœurs que sont la botanique et la médecine.

2.1.1. Arbres et fruits

Trois arbres sont amers, au miroir de la langue française.

New York 4, à l'Indiana 7, au Kentucky 2 voisins ; et face à l'Iowa (17 ; cf. Wisconsin 1, Illinois 7) et au Tennessee (12 ; cf. Alabama 8, Texas 6) lointains. *Amerine* doit avoir même origine que l'antonimase métonymique *Amérique* < *Amerigo* (Vespucci) < ostrogoth *Haimeric* < germ. *heim* : maison, patrie (cf. hameau) et *rikja*, « puissant ». Cf. le cocktail italien *Campari Americano* (composé pour moitié de vermouth), par déformation populaire d'*amaricante*, de prononciation moins aisée.

³² *GDU*, t. I, p. 246 et *DMR*, p. 70.

³³ Tome II, Panckoucke, 1790, p. 140-141. François Fabre (*Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers*, t. I, Baillière, 1850, p. 214) est plus précis qui écrit « *medicamenta amara* ».

2.1.1.1. Saule

Le saule d'abord (nom valide : *salix pentandra* L. ; nom vulgaire : saule à cinq étamines ou saule-laurier), dont la dénomination *amerina glandulosa* fut proposée³⁴ et finalement non retenue. Pourtant, le français botanique connaissait depuis 1641 *amarine* comme « nom vulgaire du saule-osier dans le Midi ». Peut-être est-ce le sens chimique (« Substance amère et toxique dans l'huile d'amande amère³⁵ ») qui nuit à la proposition : les sciences n'aiment pas la polysémie... Mais de quand date ce nouveau sens : est-il apparu en 1853³⁶ ? en 1844³⁷ ? L'hypothèse rapidement abandonnée³⁸ est en fait mentionnée dès 1817 : « Substance dont de Candolle a supposé l'existence et à laquelle il a attribué la saveur amère des corps »³⁹.

Mais il faut ici préciser que le mot *amarine* s'est aussi dit de l'osier anciennement, de la « baguette d'osier » régionalement. *Saule amerin*, dit-on au XVI^e siècle, pour un genre d'osier rouge⁴⁰. Le *GDU*⁴¹, bien renseigné, donne le suffixé *amarinier* : « Un des noms vulgaires du saule-osier jaune, dans le Midi. » En réalité, les sens varient : trois graphies recensées par Lachiver désignent dans le Languedoc cette « souche d'osier franc, plant d'osier qu'on recèpe ou dont on coupe les jets chaque année » : *amarine*, le dérivé soigné *amarinier*, le dérivé à graphie populaire *amarigné*⁴².

2.1.1.2. Merisier

En langue, c'est curieusement la *merise* (1265) qui donna le *merisier* (1388), arbre mais aussi bois le constituant (*bois de merisier*⁴³, 1708 ; *merisier*, « bois », 1748), et bon bois d'œuvre, manneau de boiserie, apprécié pour tous les meubles, surtout les chaises et tables et lits, pour les pipes aussi. L'arbre est présent en bordure de plaine, les oiseaux ayant porté ses graines en nos contrées, de proche en proche, depuis les bords de la mer Caspienne, Pline l'Ancien voulant que ce soit avec l'aide de Lucullus.

« Fruit du merisier, cerise sauvage, petite et globuleuse, dont la couleur varie du rose au noir, à chair

³⁴ Constantine Samuel Rafinesque-Schmaltz, *Alsographia americana*, Philadelphie, s.n., 1838, p. 15.

³⁵ Joseph Pitton de Tournefort la nomme *amygdalus amara*, quand Linné ne distingue pas amandes douces et amères (coll., *Encyclopédie méthodique. Médecine*, t. VII, Agasse, 1798, p. 283).

³⁶ Le *DHLF* (p. 60) date de 1855 la découverte de l'alkaloïde par Laurent et produit par l'action de l'ammoniaque sur l'essence d'amande amère. Information reprise du *GDU* (t. I, p. 246) qui ajoute : « Alkaloïde que Laurent a découvert en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amande amère, et que Berzélius a nommé *picramine* ». En ce domaine technique, le grec concurrence le latin, comme quand le *GDU* (t. I, p. 262) note l'équivalence : « Chim. *Amer de Walter*, L'acide nitropicrite » (l'Académie des sciences produisit en 1809 un rapport sur cet acide). – Quant au fait qu'*amarine* « n'a pas vécu » (*DHLF*, p. 60), on pourrait en dire autant de l'expression synonymique *Principe amer* utilisée en chimie pour tel ou tel produit et définie comme « hypothétique » par le *GDU* parce qu'on le voulait unique pour tous les produits (t. I, p. 262).

³⁷ Henri Cottez, *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant*, Le Robert, « Les usuels », 3^e éd., 1984, p. 18, avec attribution à Laurent.

³⁸ Le *GDU* (t. I, p. 246) relève aussi en chimie l'existence d'un dérivé, *amarinite* : « Nom sous lequel on a proposé de réunir plusieurs principes immédiats de végétaux, tous plus ou moins amers. » Il remonte au moins à 1823 en ce sens : « Nom générique imposé à un certain nombre de principes immédiats des végétaux, composés de carbone uni avec de l'hydrogène et de l'oxygène dans les proportions nécessaires pour former de l'eau, qui tous sont solides, cristallins, amers, inodores, déliquescents, solubles dans l'alcool et insolubles dans l'éther. » (Louis-Jacques Bégin *et al.*, *Dictionnaire des termes de médecine*, Crevot, 1823, p. 32).

³⁹ *FEW*, t. 24, p. 394.

⁴⁰ *DMR*, p. 74.

⁴¹ Tome I, p. 246.

⁴² *DMR*, p. 70.

⁴³ Une marque certaine de l'apparition de ce sens par métonymie est la prédominance du groupe prépositionnel « de merisier » sur « en merisier », victoire assez progressive d'après les 64 occurrences de *merisier* (rosâtre, rouge) dans *Frantext*. Il y désigne le bois 41 fois dans la période 1831-1985, dont 14 fois précédé de la préposition *de* (1842-1982) et 18 fois précédé de *en* (1831-1985). Il n'y a que 4 fois le tour complet « bois de merisier » (1829-1950).

douce et sucrée adhérente au noyau »⁴⁴, la merise est à la base du kirsch et de l'eau-de-vie de merise. Le mot résulte de l'aphérèse du *a-* initial d'*amer*, disparu par confusion avec *la cerise*. Cette composition analogique *amer* + *cerise* prit le relais de l'évolution observée en latin tardif et médiéval, où *amarenus* (1300), « merisier », donne *amarina*, « merise » (Du Cange)⁴⁵ puis, en français, *amerène*⁴⁶. Le fait était suffisamment oublié pour que Pierre Larousse⁴⁷ en fût encore à privilégier l'étymologie d'une dérivation régressive de *mé-cerisier* (Le Héricher) à celle d'*amer* qu'il connaissait pourtant et qui est fort ancienne⁴⁸. Il est bien plus juste dans ses compliments, il est vrai repris à Deslongchamps : « Les merises fournissent un aliment agréable et sain ; les oiseaux en sont très-friands. Le vin et l'eau-de-vie de merises ne sont ordinairement destinés qu'à contribuer à l'agrément de nos repas. »⁴⁹

Une cerise est particulièrement amère pour le français, la *marasca*, cerise acide italienne, nom commun attesté en 1818, bien que le FEW⁵⁰ mentionne en moyen français *marsche*, « merise » (1516), qui doit lui être apparenté. Selon Giacomo Devoto⁵¹, *amarasca* provient de la greffe d'*amaro*⁵² sur un suffixe méditerranéen ligure *-asca*. Le mot a deux formes en français. Pierre Larousse préfère l'orthographe francisée (*marasque*, attestée en 1845 dans le Bescherelle) mais ajoute : « On dit aussi *marasca* à l'italienne. »⁵³ Ce qu'il fait aussitôt dans la partie encyclopédique consacrée à l'entrée *marasquin*, qui finit par de curieux conseils culinaires : « Le *marasquin* vieux se vend de 10 à 15 fr. le flacon à Zara [port de la côte dalmate], qui en expédie dans toutes les parties du monde. On trouve des *marasquins* à des prix bien moins élevés, mais ce sont des imitations parfaitement acceptables en soi, et qui n'ont que le tort d'usurper le titre de *marasquins* de Zara. Ce qui n'est justifiable à aucun point de vue, c'est l'audace qu'ont eue certains industriels de donner le nom de *marasquin* à d'affreuses boissons fabriquées avec du mauvais kirsch, des noyaux de cerises et même des feuilles de pêcher. » Balzac confirme la réputation du marasquin de Zara : « C'est dans cette ville où l'on fait du marasquin, dit Schinner en paraissant chercher un nom. – Zara ! dit Georges. »⁵⁴ Rauch met cependant en garde les gourmets : « La véritable marasque ne s'obtient que difficilement et chèrement par la voie de Venise. »⁵⁵

Est en effet apparu en français avant *marasca* un mot qui en semble dérivé : *marasquin*, « liqueur à la cerise » (1739, de Brosses), de l'italien *maraschino* (attesté au XVIII^e siècle), lui-même ayant ajouté un suffixe préroman à l'(a)*marasca* (attesté comme de juste au XIV^e siècle sur la côte dalmate)⁵⁶. Les mauvais marasquins vous empoisonnent comme celui dont il est question dans *Rocambole, les drames de Paris*⁵⁷ : « Cela, c'est une surprise que je te ménageais, répondit-il ; c'est un flacon de marasquin que j'ai reçu d'Espagne ce matin même. – Oh ! Du marasquin, fit-elle avec une joie enfantine, la liqueur de notre pays bien-aimé. » La mode du marasquin est aujourd'hui quelque peu passée, même si les crêpes au marasquin⁵⁸ étaient encore fameuses entre les deux

⁴⁴ DCLF, t. III, p. 560.

⁴⁵ Alain Rey dir., *Dictionnaire historique de la langue française* (DHLF), Le Robert, t. II, 1992, p. 1229.

⁴⁶ DMR, p. 74 : « À la fin du Moyen-Âge, cerise à saveur amère, griotte. »

⁴⁷ GDU, t. XI, 1^{re} partie, p. 79.

⁴⁸ Olivier de Serres, *op. cit.*, t. 2, p. 184 : « Merises, sont guines presque sauvages et petites, tenans de l'amer, dont elles portent le nom [...] ».

⁴⁹ GDU, t. XI, 1^{re} partie, p. 79.

⁵⁰ Tome 24, p. 394.

⁵¹ *Avviamento alla etimologia italiana. Dizionario etimologico* (AEI), Florence, Felice Le Monnier, 2002 ; 1^{re} éd. : 1966.

⁵² En accord avec Joan Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, Madrid, Gredos, « Biblioteca románica hispánica », s.d., t. I, p. 182 (DCELC ; 1^{re} éd. : Francke, Berne, 1954).

⁵³ GDU, t. X, 2^e partie, p. 1121, s.v. *marasque*.

⁵⁴ *Un début dans la vie*, Furne, 1845, p. 789-790. Cf. le même Balzac lorsqu'il nous décrit dans *Gambara* (Furne, 1846, p. 499) un cuisinier qui « entassait sur son assiette des morceaux qu'il arrosait de marasquin de Zara ».

⁵⁵ GDU, t. X, 2^e partie, p. 1121. George Sand semble ne rien trouver à redire au marasquin de Hongrie, une de ses héroïnes ayant « la faculté de boire beaucoup sans qu'il y parût, et de supporter à merveille le vin de Constance et le marasquin de Hongrie. » (*Valentine* [1832], Michel Lévy, 1869, p. 81-82).

⁵⁶ DHLF, p. 1188.

⁵⁷ Ponson du Terrail, t. 4 : « Exploits de Rocambole », De Potter, 1859, p. 190-191.

⁵⁸ Qui avaient pris le relais des fameuses glaces au marasquin. Cf. Charles Nodier, *Trésor des Fèves et Fleur des Pois*, Allardin, 1833, p. 51 : « Bien plus, ce tapis étoit bordé de guéridons, de bois d'aloès et de sandal, qui

guerres, et avec elle celle d'un patronyme lui aussi curieusement hispanisé⁵⁹.

Deux autres dérivés suffixaux ont apparu : le verbe *meriser* attesté seulement au participe passé dans *tumeur merisée*, « ayant l'aspect d'une merise »⁶⁰ ; *merizette*, « fruit de guignier, d'une variété cultivée de merisier »⁶¹. Mais les merisiers sont si exotiques⁶² qu'on a parfois utilisé le mot pour désigner en fait un...

2.1.1.3. Bouleau

Les Québécois nomment depuis 1630 *merisier* un bouleau à écorce foncée⁶³. Larousse propose prudemment l'expression *merisier du Canada* et note la même extension de sens : « Bois fourni par le merisier : *Un meuble de merisier*. »⁶⁴ Le *Glossaire acadien* explique : « Notre merisier n'est pas le cerisier sauvage du *Dictionnaire de l'Académie*. / C'est un bois très dur qui ressemble un peu à l'érable. Les savants lui donnent le nom latin de *betula lutea*, Michx. / Le mignogon est une espèce de bouleau... mais le bois en est plus rouge... et n'est pas trop fendant »⁶⁵. *Mignogon* est apparemment le nom sauvage de notre *merisier*. / Nous avons aussi le *merisier blanc*. » (angl. *Yellow Birch*)⁶⁶.

Lionel Meney va jusqu'à distinguer deux usages au Québec⁶⁷ de *merise* : « fruits du cerisier de Pennsylvanie » (sens technique), « petits fruits rouges poussant en grappes » (sens large) comme de *merisier* : « nom vulgaire du bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*) : le bouleau jaune que les Québécois ont baptisé à tort merisier – les secteurs où les bouleaux et les merisiers prédominent (SCP) [En français standard, le mot *merisier* désigne un cerisier sauvage de la famille des rosacées] » (sens premier au Québec) ; « petit merisier [nom vulgaire du cerisier de Pennsylvanie, *Prunus pennsylvanica*] » (sens second au Québec).

2.1.2. Plantes à fleurs

Le latin médiéval *amarella* est un adjectif qualificatif botanique servant à décrire une trentaine d'espèces – des genres *gentiana* et *polygala* et *valerian(ell)a* principalement, mais aussi *monantha* (A. Nelson) Rydb., *quadrifida* (Gilib.), *quinquefida* (Gilib.). Il explique l'apparition – tardive – en français du nom *amarelle* (XII^e s.) « sorte de gentiane » puis « merise » (XVII^e siècle)⁶⁸ tout comme le vosgien *amrel* ou *emrol*.

Le simple est aussi employé : *iberis amara* (L.) est, ainsi, une petite plante aux fleurs violacées, appelée dans l'Aube : *améron*, et connue sous le nom commun d'*ibéris amer*. Le *Species plantarum*⁶⁹ distingue à son sujet la sous-espèce *amara*, partie de l'espèce *amara*, du genre *iberis*, de la famille des *brassicaceæ*.

Plusieurs noms communs (donc français) sont dits amers. Les féminins *aloé* (*aloë ferox* Mill. 1768), *armoïse*

sembloient prêts à s'affaisser sous le poids des pâtisseries et des confitures, ou sur lesquels des fruits glacés au marasquin cernoient élégamment dans leurs coupes de porcelaine surdorée une bonne jatte de purée de petits pois au sucre » ; Flaubert, *Madame Bovary*, Michel Lévy, 1857, I, chap. 8, p. 59 : « Elle mangeait alors une glace au marasquin, qu'elle tenait de la main gauche dans une coquille de vermeil, et fermait à demi les yeux, la cuiller entre les dents. » La fin de la phrase n'étant pas citée par le DCLF, très pudique !

⁵⁹ Giroflé est l'épouse réelle de l'espagnol Marasquin dans *Giroflé*, opéra-bouffe de Charles Lecocq en trois actes créé à Bruxelles en 1874, et on trouve cette même année dans *La Dernière mode* de Stéphane Mallarmé (livraison 5 : « 1^{er} novembre 1874 », p. 793) : « Abonnée, si vous désirez cet objet d'art, adresser votre commande directement à Madame Charles : quant au paiement, il se fait par mandat-poste à l'ordre de Monsieur Marasquin. »

⁶⁰ Littré, *Dictionnaire de médecine*, Baillière, 1884 ; *Nouveau Larousse universel* de 1948 ; FEW, t. 24, p. 393.

⁶¹ 1651 d'après FEW, t. 24, p. 393.

⁶² « Les merisiers sauvages embaument les airs et semblent couverts de neige au milieu du printemps. », Bernardin de Saint-Pierre dans GDU, t. XI, 1^{re} partie, p. 79.

⁶³ DCLF, t. III, p. 560.

⁶⁴ GDU, t. XI, 1^{re} partie, p. 79.

⁶⁵ Nicolas Denys, *Histoire naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres et Plantes de l'Amérique septentrionale, et de ses divers climats*, Barbin, 1672, vol. 2, p. 311-312.

⁶⁶ Pascal Poirier (1852-1932) commença l'ouvrage en 1875 : *Glossaire acadien*, Guérin, 1995, p. 301 ; 1^{re} éd. : 1993.

⁶⁷ *Dictionnaire québécois-français*, Montréal, Guérin, 2003, p. 1120.

⁶⁸ GDU ; FEW, t. 24 et DHLF, p. 60.

⁶⁹ Stockholm, Salvius, 1753, p. 649.

(*artemisia absinthium* L., 1753), *cardamine*, *chicorée*, *douce-gentiane*, *gentianelle*, *herbe* (*tanacetum vulgare* L., 1753), *sauge*, entre autres, sont *amères* ! Les masculins *aloès*, *amandier* (ou *amandier tout court*⁷⁰), *cresson* (*cardamine amara*, L. 1753), *ibéris*, *oranger*, *polygala*, entre autres, sont *amers* !

Quant aux noms botaniques eux-mêmes formés sur *amer*, *amerfueil* est un mot rare mais non hapax en ancien français. Né au XII^e siècle, il est sans postérité au-delà du XIII^e siècle⁷¹, à preuve son sens mal défini : « bardane », puis « millefeuille ».

Le nom *amarouche* est aussi circonscrit dans son usage : « Dans le Blaisois, plante sauvage à odeur forte dont la fleur ressemble à une sorte de pâquerette »⁷².

C'est tout, les grecs γλυκύπικρος et πικρός (sans parler du synonyme δριμύς) ayant concurrencé la famille d'*amer* par *picrate*, *picris* (plante de la famille des chicoracées, équivalent du béarnais : *amare*, « fausse épervière », de l'amère laitue grecque πικρίς⁷³), *picrite*. L'adjectif πικρός a pourtant donné πικρίζω, qui a influencé par analogie la création hybride gréco-latine *amarizō* (C. Plinius Valerianus).

Passons à la médecine, qui sait si bien utiliser les ressources de la nature que notre bipartition en botanique et médecine, simplement opératoire, ne doit surtout pas être vue comme une opposition.

2.2. Médecine

Le mot simple est plutôt évité en matière médicale, où il s'agit que le patient suive son traitement. Le composant chimique *Quassia amara* de même est vendue en solution buvable orexigène sous le doux nom de *Complexe Lehning Gentiana n° 33®* (laboratoire Lehning) ; elle est alliée pour l'occasion à la très amère noix vomique (*nux vomica*). *Ignatia amara* se cache à l'identique dans une dizaine de sédatifs homéopathiques. Au contraire, *contramarum arôme* n'est que l'un des excipients du sirop antitussif *Silomat®* (Boehringer Ingelheim France).

Pour évoquer maintenant (*Solanum*) *dulcamara*⁷⁴, espèce du genre *solanum*, dont les noms communs sont *douce-amère* ou *morelle douce-amère*, familièrement nom ou adjectif, force est de passer par deux compositions françaises, dont nous analyserons en premier lieu celle où *amer* figure en première position.

Amer-doux (1533) est « complètement sorti d'usage » mais « encore attesté en 1842 »⁷⁵ et Lachiver⁷⁶ en localise encore l'usage en Normandie, citant pourtant un exemple du XVI^e siècle, dû à G. de Gouberville : « Le 18 novembre 1553, je m'en allé [...] chez Philippus Truffer, affin qu'il me gardast le marc de ses pommes d'amer-doux, puor avoyr les pepins. »

Cotgrave indique bien que l'adjectif ne s'accrole qu'à ce fruit : « Amer-doux. *A bitter-fweet apple.* » L'adjectif se trouve aussi substantivé comme nom masculin (par ellipse de « fruit », de « cidre » ? cela est incertain), dans le *Traité du vin et du sidre* de Julien le Paulmier (*sic*)⁷⁷.

Ce composé, qui progressivement s'est effacé au profit de *doux-amer*, a néanmoins déterminé l'ordre du seul calque anglais existant⁷⁸ et explique le fait qu'on trouve dans *Frantext* moins fréquemment la cooccurrence *douceur* + *amertume* que la collocation *amertume* + *douceur*, comme chez Gabrielle Roy : « Il alla au phono et choisit une pièce qui lui plaisait particulièrement. C'était *Bitter-Sweet*, un air qui exprimait pour lui en ce moment l'amertume et la douceur de leur réunion. »⁷⁹

⁷⁰ Quand bien même ce dernier serait dans le même temps un *prunus dulcis* !

⁷¹ FEW, t. 24, p. 393 ; cf. le judéo-français *amerfoil*.

⁷² DMR, p. 70.

⁷³ *Amarùlla* (*marchigiano*), « laitue », a seulement subi l'influence d'*amaro* mais provient du grec (Manlio Cortelazzo et Carla Marcato, *I Dialetti Italiani. Dizionario etimologico*, Turin, UTET, « *La Nostra Lingua* », 1998).

⁷⁴ 1^{re} éd., 1753, p. 185.

⁷⁵ DHLF, p. 60.

⁷⁶ DMR, p. 74. C'est sans doute la base de la datation du FEW : « *pomme d'amer-doux* 1553 ».

⁷⁷ Caen, Le Chandelier, 1589, p. 52 *sqq.*, chap. VIII : « Quelles sont les plus excellentes pommes à faire sidre ».

⁷⁸ Cotgrave (1611) traduit bien en inversant l'ordre des mots : « Doux-amer. *Bitter-sweet.* »

⁷⁹ *Bonheur d'occasion*, Flammarion, 1947, p. 400 ; cité par le TLF.

Synonyme parfait, *doux-amer* est apparu en même temps qu'*amer-doux* : en 1550⁸⁰. Son sens global est transparent : « qui est à la fois plaisant et amer »⁸¹, mais appartient au domaine concret (XVI^e-XVII^e siècles) puis abstrait (XX^e s.)⁸². L'abstraction semble venir en fait plus tôt, comme le montre la métaphore du feu. Comparons Jean Moréas : « Ô lune, je le sais, non, tu n'as pas, vénale, / à Pan barbu livré ta couche virginale, / mais les feux doux-amers te renflammant aussi / par les yeux d'un berger dans sa jeunesse tendre / sur le mont carien tu as voulu descendre. » et Jean Auvray : « Et toy porte-Trident, nonobstant la froideur / De tes flots courroucez, n'as-tu senty l'ardeur / De mon feu doux-amer ? »⁸³ Le mot est à juste titre dit « vieux (style du XVI^e siècle) ou littéraire »⁸⁴ ! Devenu nom chez Verlaine : « cœur, qu'attendre ici, cœur et mer, / sinon plutôt du doux-amer ? » et encore Léopold Sédar Senghor : « Ce long voyage ma Sopé ! ce lent baiser comme le doux-amer ! »⁸⁵, c'est *doux-amer* qui nous permet de revenir à la médecine. « *Solanum dulcamara* L. », aux douze variétés (françaises), est proche de la « vigne de Judée »⁸⁶ et entre dans la composition d'une dizaine de médicaments actuellement sur le marché français (et recensés par le dictionnaire Vidal), mais aucun d'entre eux ne met en avant, dans son nom, l'amertume de cette composante. On les comprend ! Un peintre n'a pas cet a priori, peignant *Solanum dulcamara*⁸⁷...

Issue d'une substantification, la *douce-amère* (1708), « mieux »⁸⁸ *amère-douce* (graphie bien rarement par nous rencontrée), « morelle (Solanacées), plante à fleurs violettes et à baies rouges »⁸⁹, est parfois utilisée comme surnom féminin chez Paul Claudel : « LOUIS LAINE. – J'écoute, Douce-amère. / MARTHE. – Douce-amère ! Pourquoi m'appelles-tu de ce nom qui me fait du plaisir et de la peine ? »⁹⁰ Mais au départ, en français du moins, elle faisait partie des noms communs. « Ça sentait l'humus végétal piétiné sur ce sol bosselé par les racines des

⁸⁰ DCLF, t. II, p. 178 ; date meilleure que celle du TLF : 1555.

⁸¹ Alain Rey dir., *Le Grand Robert de la langue française* (GR), Le Robert, 2001, t. II, p. 1687.

⁸² DHLF, p. 60. Observation tirée de FEW, t. 24, p. 393 : « qui est à la fois doux et amer au goût » (s'appuyant sur Marty-Laveaux et Huguet), « qui présente un mélange de douceur, de bienveillance et d'amertume » (chez G. Duhamel seulement d'après Larousse). Hervé Bazin est ainsi cité dans le TLF pour l'expression « de bien douces-amères réflexions », où l'on note la possibilité pour cet adjectif mêlé d'être accompagné d'un intensif.

⁸³ Respectivement : *Poèmes et Sylves*, Mercure de France, 1896, « Sœur », p. 149-151 et *Le Banquet des muses*, Rouen, Ferrand, 1636, « Contraste entre Cupidon et la Vertu », p. 123. – Métaphores géométrique et musicale chez Jules Supervielle (*Les Amis inconnus*, Gallimard, 1934, « Le souvenir », p. 162-164) : « Les espaces du dehors / Pénétraient dans la demeure / S'assuraient de votre corps / Aux formes douces-amères. » et Antoine Blondin (*Ma vie entre les lignes*, Tallandier, 1982, p. 103) : « C'est l'été. La chaleur distille le parfum des hors-d'œuvre variés. J'aime surtout la flûte douce-amère du concombre et la basse chantante du melon. »

⁸⁴ GR, t. II, p. 1687.

⁸⁵ Respectivement : *Cœuvres poétiques complètes*, Laffont, « Bouquins », 1992, p. 1009-1010 : « Traversée » (1896), et *Nocturnes*, Seuil, 1961, p. 189-190 : « Chants pour Signare ». Le mot paraît trois fois chez Verlaine, l'auteur à le plus employer.

⁸⁶ Selon le TLF, qui renvoie au *Dictionnaire* de l'Académie de 1835.

⁸⁷ *Insula dulcamara* (1938, op. 481) est le plus grand tableau achevé de Klee (88 x 176 cm), peint à l'huile et à la colle sur papier journal et jute. Il s'intitulait à l'origine *Insel der Kalypso* (« Île de Calypso »). Le titre définitif a des résonances exotiques, renvoie à l'antinomie du doux et de l'amer mais en premier lieu à la médecine : *Solanum dulcamara* est en effet le nom latin de la *douce-amère*, plante toxique qui, employée comme plante médicinale pour ses propriétés antirhumatismales, était capable de soulager les symptômes de la sclérodermie dont souffrait Klee. Les baies écarlates réparties sur le tableau et quelques petites feuilles brunes renvoient directement à la *douce-amère* en son stade de maturité.

⁸⁸ Coll., *Dictionnaire des sciences médicales*, vol. X, Panckoucke, 1814, p. 161.

⁸⁹ GR, t. II, p. 1687 et DCLF, t. II, p. 165.

⁹⁰ *L'Échange*, 1^{re} version, 1894, *Théâtre*, t. I, op. cit., p. 669, acte I. Dans cette œuvre, le mot est un vrai refrain (14 fois répétés) jusqu'à l'acte III, p. 707 : « LOUIS LAINE. – Douce-amère, tu es toujours à moi. / MARTHE. – Je ne suis plus ni douce pour toi ni amère. / LOUIS LAINE. – Je te ferai boire l'eau amère, chienne, et ton ventre crèvera comme une bouteille. »

bruyères noires : nulle valériane [...] ni douce-amère à baies rouges, rien que de maigres bouquets de phragmites ou de laïches [...] »⁹¹.

Se souvient de la plante un passage comme : « Rien ne vaut l'herbe douce-amère, pleine d'été, de silence et d'orage, d'une chevelure qui se noue autour de notre tristesse comme l'algue harmonieuse autour du noyé. »⁹² et peut-être même le trait d'Henri-Frédéric Amiel le 18 septembre 1866 dans son *Journal intime* : « Douce-amère, c'est le mot de la vie. »

3. Noms communs

Nous testerons ici la commodité lexicologique de l'analyse selon l'ordre opératoire nom-adjectif-verbe-adverbe, qui *a priori* nous semble le plus satisfaisant logiquement.

3.1. Noms

Nous intéressant aux mots rares et difficiles, nous avons fait une part congrue aux deux mots les plus importants (et les plus fréquents statistiquement) de cette famille : *amertume* et *amer*, pour finir par l'analyse des expressions figées, domaine en vogue, qui ouvre à la phrase (domaine proprement infini) tout en restant, justement du fait du figement, assimilable aux mots – sens et forme au contenu fini.

3.1.1. Amertume

On connaît les beaux vers : « Plus je m'absente, et plus le mal s'ensuyt / De ce doux bien, Dieu de l'amaritude. »⁹³ Larousse précise : « On disait aussi, mais plus rarement, *amaritume*. »⁹⁴ Par une réfection d'après le vocalisme de l'adjectif, dont le masculin conserve le vocalisme *e* grâce au féminin, apparut *amertonde* au XII^e siècle, après la métathèse latine *amar-ītūdīnem* > *amar-itunidem*, comme *man/consuētūdinem* a donné *mansuétude* / *coutume*.

Passons à l'évolution sémantique. Le premier sens attesté (1165) est le figuré. Curiosité purement fortuite que ce soit en 1267 seulement qu'on trouve *amertume* employé au sens de « saveur ». « L'*amertume* entre les faveurs est ce que la noirceur est entre les couleurs, parce que les parties qui remplissent les pores des nerfs de la langue ferment la porte à toutes les autres faveurs, qui ne se fentent point alors ; de même que la noirceur absorbe la lumière, & empêche les autres couleurs de paroître », développe le *Dictionnaire* de Furetière, mais on n'a pas remarqué que, par une spécialisation intéressante, l'*amertume* s'est souvent associée à des liquides. L'association n'est guère poétique : sur 4151 occurrences d'*amertume* dans Frantext, base il est vrai très ouverte à la poésie, dans 105 contextes poétiques (poésie régulière et vers libres) *amertume* figure à la rime ; mais ce fort pourcentage (2,6 %) ne rassemble pas autour de liquides les mots choisis à la rime et leur nombre : *coutume* 30, *accoutume* 4, *bitume* 2, *costume* 2, *posthume* 1 (rimes riches), *consume* 24, *écume* 14, *plume* 10, *allume* 8, *présume* 3, *brume* 2, *fume* 1, *eûmes* 1 (rimes suffisantes). La métaphore du liquide est courante, elle est prosaïque : *on verse des amertumes sur quelqu'un* dans *L'Astrée*, *on essuie toutes les amertumes du joug conjugal* chez l'abbé Michel de Pure, *on est rassasié d'amertumes* en un salon de Diderot, jaillit chez l'abbé Philippe-Louis Gérard *une source d'amertumes*, *on boit des amertumes dans une gêne étroite* chez Mercier, très souvent *on s'abreuve d'amertumes*, comme d'un poison. L'*amertume* reste dans l'élément liquide quand elle désigne (depuis le Larousse de 1907) la « maladie de l'amer » due à une bactérie qui décompose la glycérine, et donne au vin un goût désagréable d'huile brûlée⁹⁵. À distinguer de l'*amertume* naturelle due aux tanins des grands vins rouges jeunes, et à l'*amertume* des vins blancs qui sont *sur l'amer* quand en fin de fermentation alcoolique ils ont ce goût passager. C'est plus précis que le FEW⁹⁶ et que le TLF, qui voit l'*amertume* plus largement comme une « maladie de certaines boissons alcooliques, caractérisée par le développement de ferments donnant naissance à du gaz

⁹¹ Jean Cayrol, *Histoire de la mer*, Seuil, 1973, p. 88.

⁹² Oskar Władysław de Lubicz Miłosz, *L'Amoureuse initiation* [1910] cité dans DCLF, t. II, p. 178.

⁹³ Maurice Scève, *Délie, objet de plus haulte vertu*, Lyon, Sabon, 1544, p. 39-40 : poème XLVI, v. 9-10. Le mot signifie dès le XIII^e siècle « chagrin, douleur, tourment » (cf. GDU, t. I, p. 246 qui forge un exemple de grand style religieux : « En ce bas monde, il n'y a qu'amaritude »).

⁹⁴ GDU, t. I, p. 246, s.v. « Amaritude. »

⁹⁵ Martine Courtois, *Le Vin*, Belin, « Le vin et la table », 1997, p. 29, s.v. *Amer*.

⁹⁶ Tome 24, p. 391, col. 1 (identique, par erreur de répétition, à la page 392, colonne 2).

carbonique, de l'acide lactique, du mannitol, etc. », suivant en cela le *Dictionnaire de la chimie et de ses applications*⁹⁷. La maladie atteint surtout les vins plats, faibles en acides, en alcool et en tanins⁹⁸, preuve qu'amertume et acidité ne sont pas si proches que l'affirmeront certains lexicologues ultérieurement cités. Ce sens vinicole peut être ancien, à en juger par plusieurs régionalismes spécialisés⁹⁹.

La valeur moderne du mot *amertume*, plus abstraite, ne paraît qu'au XV^e siècle ; aux siècles suivants, le mot se dit d'une parole en se souvenant de l'élément liquide et constitue un dénombrable : « une amertume » est pourtant moins préciosité que latinisme et s'applique aussi bien à la vie qu'à la mort¹⁰⁰. C'est sans doute parce qu'*amertume* ne devint que dans le langage recherché l'antonyme de *douceurs, plaisirs, succès* que son dérivé *amertumeté* (1389), « douleur physique et morale »¹⁰¹, semble n'avoir jamais pris.

3.1.2. Autres créations

Dans les régions et à travers les siècles, on relève :

- *amareza* en ancien français (du latin *amaritia*) et son concurrent direct *amer(i)té* en 1120 (du latin *amaritas*) « douleur physique », « rancœur » puis « saveur amère » au XIII^e siècle (même si ici semblent bien s'exprimer ici les hasards des attestations) disparu au XVI^e siècle remplacé par *amertume*¹⁰²,
- l'ancien français *amertor*, « rancœur », lui-même dérivé d'*amer(i)té*¹⁰³,
- *amerade* (Godefroy),
- le masculin *amaron*, « vairon, phoxinus lævis », est attesté en 1581 (Annecy Bonneville d'après le FEW, t. 24, p. 393),
- avec Cotgrave, gastronome : « Ameret : Cyder made of bitter apples. » (1611 ; cf. FEW, t. 24, p. 393) et nous le trouvons dès Julien le Paulmier (sic) : « Apres cest escarlatin, et autres sidres de couleur rouge, doit avoir lieu le sidre appelé Ameret, ou d'Ameret, par ce qu'il est fait de pommes ameres »¹⁰⁴.
- *amareur* (fém.) dans Cotgrave seul : « as *amaritude* » (lui, dans Cotgrave, Nicot, Estienne)
- vers Nice *amaroun*, qui désigne une « pièce de macaron, qui a un goût amer, résultant de quelques amandes amères mises dans la pâte », à rapprocher d'*amaran* : « En Provence, amandier qui produit des amandes amères. »¹⁰⁵
- *amerelle* : « Dans la Meuse, la camomille puante. On dit *amerale* dans le Morvan. » et *améron* dans le Centre désigne la même camomille (*ibid.*) ainsi que, même, *amaron* (s. l.), *amarote* et *maroute* (Anjou), *amarousse* (Béarn), *amaroute* (pays de Retz)¹⁰⁶,
- au XX^e siècle *amarilique*, substantif masculin (le patient malade étant en fait vu comme asexué), « malade

⁹⁷ Raymonde Duval, Roger Dolique et Clément Duval, Presses scientifiques internationales, 2^e éd., 1959.

⁹⁸ DMR, p. 74.

⁹⁹ DMR, p. 74 : *améron*, « Dans l'Yonne, vin amer » ; p. 70 : *amaroye*, « Cépage à grains noirs de la Guyenne, qui donnait un vin ordinaire » et *amarot*, « Cépage de table, à grains noirs, cultivé jadis dans les Landes ».

¹⁰⁰ DCLF p. 268 ; FEW 24-391 ; DHLF p. 60 ; Pierre Bayle, *Commentaires philosophiques sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrain-les d'entrer »*, Cantorbery, Litwel, 1686, p. 382 : « Que de gémissemens de conscience sortent tous les jours de là ? Que de remords, que d'amertumes de vie, soit pour tâcher de se sauver dans les païs étrangers au hazard d'y être pauvres, soit en voiant que si on se sauve on laisse ses enfans dans l'abîme ? » et l'abbé Jean-Jacques Barthélémy, *Voyage du jeune Anarchasis en Grèce dans le milieu du IV^e siècle avant l'ère vulgaire*, Didot, 1788 p. 519-520 : « De là, passant au dogme de l'immortalité de l'âme, il l'établit par une foule de preuves qui justifioient ses espérances : et quand même, disoit-il, ces espérances ne seroient pas fondées, outre que les sacrifices qu'elles exigent, ne m'ont pas empêché d'être le plus heureux des hommes, elles écartent loin de moi les amertumes de la mort, et répandent sur mes derniers momens une joie pure et délicieuse. » (malgré « *Siccine separat amara mors ?* » en 1 Sa 15:32 ou encore le proverbe latin : *Principium dulce est, sed finis amoris amarus*).

¹⁰¹ FEW, t. 24, p. 391. C'est plus une glose qu'une définition.

¹⁰² DHLF, p. 60.

¹⁰³ FEW, t. 24, p. 391.

¹⁰⁴ *Traité du vin et du sidre*, op. cit., p. 44.

¹⁰⁵ FEW, t. 24, p. 392 ; DMR, p. 70.

¹⁰⁶ DMR, p. 70 et 74. Autres noms : *camomille fétide*, *matricaire camomille*.

atteint de la fièvre jaune », de l'espagnol *amarilico*¹⁰⁷.

3.2. Adjectifs

Comment débrouiller le réseau des mots désignant l'amertume ? Mieux qu'un article strictement homonymiste alors qu'on attendait une attitude polysémiste distinguant l'*amer* alcoolisé et le repère maritime¹⁰⁸, Roger Boussinot dans son *Dictionnaire des synonymes, analogies et antonymes*¹⁰⁹ a choisi de distinguer d'une part l'adjectif appliqué à une chose (au propre ou au figuré) ou à un être animé (à propos d'un comportement ou d'une parole), d'autre part le nom : apéritif ou bile. Mais le mot au pluriel suit le classement inverse : sens propres (des adjectifs et des noms) puis sens figuré (de l'adjectif seulement) examinés avant le critère de la catégorie syntaxique... Revenons cette dernière pour détailler les adjectifs de la famille d'*amer*.

3.2.1. Amer

L'analyse componentielle que fournit Jean Lecointe est très efficace pour distinguer les synonymes d'*amer*¹¹⁰ : amer + salé = saumâtre¹¹¹, amer + corrosif = acide¹¹², amer + envahissant = âcre¹¹³, amer + indirectement agressif = acerbe, amer + proche de l'acide ou désobligeant = aigre.

Car il faut manifestement commencer par l'adjectif seul, apparu en 1130 au sens abstrait puis en 1174 au sens concret¹¹⁴. Il est moins prudent d'avancer des datations plus affinées¹¹⁵.

¹⁰⁷ En 1920 (TLF), de *amarillecer* chez Bocados de Oro (XIII^e s.), d'après DCELC, t. I, p. 184, lui-même de *amarillo*.

¹⁰⁸ Henri Bertaud du Chazaud, *Dictionnaire des synonymes et mots de sens voisin*, Gallimard, « Quarto », 2003, p. 98.

¹⁰⁹ Bordas, 1973, p. 67-68 et encore 2005, p. 61-62.

¹¹⁰ *Dictionnaire des synonymes et des équivalences*, LDP, « Guides de la langue française », 1993, p. 55.

¹¹¹ Peut-être est-ce la raison d'une des différences entre les exemples de Furetière en son *Dictionnaire* (s. v. *amer*) : « Qui a une faveur tres-rude & defagreable à la langue, tel que le fiel des animaux, l'aloës, l'eau de mer » et ceux du *Dictionnaire* de l'Académie française (s. v. *amer*) : « Qui a une faveur, un goût tel qu'est celui de l'abfinthe ou de l'aloës ».

¹¹² Et pourtant : « Les amers détruisent [...] la disposition acide qui a lieu quelquefois dans les premières voies [digestives], parce qu'ils sont d'excellents digestifs. Par une raison contraire, les acides détruisent les propriétés des amers. » (Julien-Joseph Virey dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, t. I, Panckoucke, 1812, p. 463).

¹¹³ On trouve même un curieux distinguo encyclopédique, proche de l'exemple, dans le domaine des fruits : « L'amertume d'un pépin d'orange se distingue de l'âcreté de la prune et de l'âpreté d'une prune trop verte. » (Émile Genouvrier *et al.*, *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Larousse, 1977, p. 39). Dommage donc que Alain Duchesne et Thierry Leguay ignore l'amertume dans *La Nuance. Dictionnaire des subtilités du français*, Larousse, « Le souffle des mots », 1994.

¹¹⁴ DCLF, t. I, p. 266.

¹¹⁵ DHLF, t. I, p. 60 : le sens « qui fait du mal en offensant » daterait du XVII^e siècle, « qui fait à quelqu'un des reproches » du XX^e siècle.

L'amer est l'un des goûts¹¹⁶ fondamentaux avec le sucré, le salé et l'acide. Cette liste est minimale. D'autres énumérations sont plus longues, comme celle de Jean Bodin, qui distingue six saveurs : le doux, l'amer, l'aigre, l'âcre, le salé et l'austère¹¹⁷. L'amer est encore une des sensations premières chez Gide¹¹⁸.

Au-delà de la simple « saveur rude et ordinairement désagréable »¹¹⁹, définition floue assortie d'exemples parce qu'« il n'est pas possible de donner autrement une idée des saveurs, qu'en les comparant à celles qui sont généralement connues »¹²⁰, Pierre Larousse va jusqu'à voir dans *amertume* un sens en pathologie générale : « Sensation d'amertume dans la bouche, qu'éprouvent les malades dans un grand nombre d'affections, et qui trouble leur appétit. »¹²¹ Le premier exemple d'emploi médical ou proche de la médecine se trouve chez Jean Calvin dans *l'Institution de la religion chrétienne* : « quand il semble qu'ils aient bien navré les cœurs jusques au profond, ils gairissent toutes les amertumes par quelques aspergés de cérémonies. »¹²² ! Cette évolution médicale est à distinguer de la métonymie figurée : *Avoir la bouche amère* (1694)¹²³.

Comme *amer* est un goût fondamental, il s'est dit par analogie : *Un parfum amer*, hors donc du cadre d'analyse du *Thesaurus*¹²⁴ et contre la réduction de Paul Rouaix dans son *Dictionnaire des idées par les mots* : « AMER. V. GOUT. »¹²⁵ ! Mais il reste plus fréquent un mot sentimental, à preuve que, sur les 2394 occurrences d'*amère* dans le corpus complet de *Frantext* consulté au 1^{er} janvier 2007, on relève une part significative d'exclamations : 56, soit plus de 2,3 % avec son cortège de « ô » et de « que » émotifs. Chaque coup du sort, la vie même en général, puisque la mort la clôt, peuvent rendre amer : « HENRI : C'est une nouvelle très, très-amère ? la mort ? / MARIE : Tu l'as deviné, chéri ? »¹²⁶ Mais la mort n'est pas seul paronyme d'amer. « Vous disiez vrai : la vie est un mal éphémère, / Et la femme bien plus que la tombe est amère ! »¹²⁷ Et Cœur se délecte

¹¹⁶ Furetière : « des paroles ameres, c'est à dire, que nous gouffons avec peine & chagrin » ; René de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoyais* (1593), Droz, 1961, p. 53-54 : « La requeste que le cardinal de Bourbon présenta au nom de la ville de Paris, assisté des princes lorreins, fust beaucoup hardie. Le Roy la goustâ amèrement, d'autant qu'il demandoit que la ville fusse exempte de garnisons. » ; Vital d'Audiguier, *Histoire trage-comique de nostre temps, sous les noms de Lysandre et de Caliste*, Du Bray, 1615, p. 497-498 : « Dieu luy avoit touché le cœur de telle sorte, et luy avoit tellement faict sentir la difference qu'il y a entre les douceurs d'une vie religieuse, et les amertumes qu'on est contraint de gouter au monde, qu'elle avoit promis de le quitter [...] ».

¹¹⁷ C'est ainsi que François de Fougères (Le Théâtre de la nature universelle, Lyon, Pillehotte, p. 663), traduit : « *dulcis, amarus, acris, acidus, salsus, acerbus* » (Joannis Bodinis, *Universæ Naturæ Theatrum*, Francfort, Wechel, 1597, p. 459).

¹¹⁸ *La Symphonie pastorale*, NRF, 1919, p. 890 : « Je me souviens que j'insistai d'abord sur les qualités des objets plutôt que sur la variété de ceux-ci : le chaud, le froid, le tiède, le doux, l'amer, le rude, le souple, le léger... »

¹¹⁹ Georges Niobey et al., *Dictionnaire analogique*, Larousse, 2001, p. 21 ; 1^{re} éd. : 1979, s.v. « Amer », avec pour exemples : *absinthe, aloès, chicorée, chicotin, gentiane, houblon, quinine, rhubarbe, strychnine, fiel de bœuf, fiel de poisson*, et des apéritifs tels que *bitter, vermouth, quinquina*.

¹²⁰ Coll., *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Panckoucke, 1790, p. 140.

¹²¹ *GDU*, t. I, p. 268. Définition reprise par le TLF, d'après le lexicographe médical Pierre-Hubert Nysten.

¹²² Livre III, 1560, p. 98. Andral, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, t. II, Baillière, 1829, p. 147-148, où l'on peut lire notamment, s. v. « Amertume » : « L'amertume est le symptôme le plus ordinaire des maladies de l'appareil digestif et paraît résulter, dans beaucoup de cas, d'une suractivité de la sécrétion biliaire coexistant avec une irritation de la muqueuse de l'estomac, du duodénum, et par continuité de tissu, des organes de sécrétion et d'excrétion de la bile. » *L'Encyclopédie méthodique. Médecine* distinguait déjà, avec le regard d'un praticien, « Amertume » et « Amertume de la bouche » (Panckoucke, 1790, p. 142).

¹²³ *DHLF*, p. 60.

¹²⁴ Daniel Péchoin dir., Larousse, 2004, p. 265 : « amer » sous « goût », lui-même sous « le corps et les perceptions », eux-mêmes sous « l'homme ».

¹²⁵ Colin, « U », 1977, p. 18 ; 1^{re} éd. : 1897, ce qui explique peut-être l'ordre impressionniste, p. 229 : « [...] âcre aigre épicé pimenté relevé austère saumâtre rance amer chicotin répugnant revêche dégoûtant écœurant nauséabond [...] ».

¹²⁶ Paul Claudel, *Fragment d'un drame*, 1892, dans *Théâtre*, t. I, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1976, acte IV, scène 2, p. 23.

¹²⁷ Leconte de Lisle, *Poèmes et poésies*, Dentu, 1855, *Poèmes barbares*, « Les Ascètes », p. 301.

d'une telle dérivation : « Ô femme ! ô compagnon féminin ! amère amie ! / Ô notre amère vie ! ô amour, comme l'orange amère, / Aussi suave à l'odeur, aussi étrange et amère au cœur et à la bouche ! »¹²⁸

Georges Niobey, très strict, critique dans son *Dictionnaire analogique*¹²⁹ le changement de sens de « Qui cause du chagrin. » à « Qui exprime l'acrimonie. » dans l'expression familière *un homme amer* alors même que ce passage est la particularité du français par rapport au latin *amarus*, antonyme de *dulcis* et synonyme de *tristis*, sans idée d'acrimonie.

Notre adjectif a rapidement été substantivé, d'abord en un sens abstrait, « rancœur » dès le XII^e siècle puis en 1206 « chose amère »¹³⁰. La première édition du *Dictionnaire* de l'Académie écrira encore : « Est quelquefois substantif. *L'amer & le doux font deux qualitez contraires.* » On ne trouve néanmoins que peu d'exemples d'*amer* en ce sens jusqu'au XVII^e siècle, où il signifie « médicament tonique de goût amer » (chez Sévigné).

Le sens de « boisson alcoolisée » remonte à 1866 seulement ; le mot est d'ailleurs, en ce sens, concurrencé par *bitter* sous la double influence anglaise (les dictionnaires voient le plus souvent dans *bitter* un anglicisme) et allemande¹³¹, et plus récemment par l'italianisme *amaro*¹³². Le sens de « médicament » reste d'ailleurs d'usage¹³³.

Par un troisième sens conservé au XXI^e siècle, sens indépendant du domaine végétal¹³⁴, *amer* désigne la vésicule du fiel ou le fiel même (par métonymie) d'animaux comme le porc. Le *Dictionnaire* de l'Académie dans sa 9^e édition¹³⁵ énumère ainsi :

(1) Décoction ou infusion de certaines herbes ou écorces amères, aux propriétés toniques et dépuratives. *Un amer d'aloès, de chicorée.*

(2) Boisson alcoolisée, aromatisée avec des herbes ou des écorces amères. *Un amer à la gentiane, au quinquina.*

(3) Fiel de certains animaux. *Un amer de bœuf, de volaille. Crever l'amer d'une carpe, d'un brochet.*

Ces fiels ont diverses propriétés, les unes favorables : « L'*amer* de bœuf est propre à ôter les taches des habits » (Furetière), les autres non, tel Furetière, qui en conséquence met en garde son lecteur par le biais d'un exemple forgé, présent aussi dans le *Dictionnaire* de l'Académie¹³⁶ : « on ne sçauroit manger de cette carpe, on a crevé l'*amer*. »

Au féminin, très récemment, Andreï Makine a désigné par « l'amère » la vodka (au féminin en français comme en russe) : « Surtout, Nikolaï, ne bois pas l'amère ! C'est-à-dire la vodka. »¹³⁷

Enfin, comme un grand nombre d'adjectifs, *amer* peut servir à désigner par une de ses qualités importantes une personne déjà mentionnée dans un texte. Il prend cependant rarement valeur de nom, et nous ne l'avons trouvé qu'au masculin : « Alors les prisonniers s'abandonnèrent à leur génie, et il y eut les amers, qui récriminaient à longueur de temps et s'injuriaient entre eux [...] » ; « les amers, tout ce monde d'avenirs aigris, de jeunes talents grisés de compliments d'amis et ne gagnant pas un sou »¹³⁸.

¹²⁸ P. Claudel, *La Ville*, 2^e version, 1901, *ibid.*, acte I, p. 447.

¹²⁹ Larousse, 2001, p. 21 ; 1^{re} éd. : 1979.

¹³⁰ *DHLF*, p. 60.

¹³¹ *GDU*, t. I, p. 262 « *Amer des Allemands*, nom d'une liqueur qu'on appelle plus ordinairement *bitter* ».

¹³² Daté du milieu du XX^e siècle par le *DCLF*, t. I, p. 266 « Apéritif italien alcoolisé, parfumé par des substances amères [...]. Plur. francisé : *des amaros*. »

¹³³ Ainsi chez Villiers de L'Isle-Adam (dans *Tribulat Bonhomet*) : « Je me suis traité par les douches, le quinquina, les purgatifs, les amers et l'hydrothérapie [...] » (cité par Alain Rey dir., *Dictionnaire culturel en langue française [DCLF]*, Le Robert, 2005, p. 267).

¹³⁴ À tel point que l'*Encyclopédie méthodique. Médecine* (Panckoucke, 1790, p. 140-142) propose deux articles différents : l'un de médecine générale (par Antoine de Fourcroy), l'autre de médecine vétérinaire (par Jean-Baptiste Huzard).

¹³⁵ Tome I, Impr. nationale, 1992, p. 72.

¹³⁶ « Si vous vuidez cette carpe, ce chapon, prenez garde à ne luy pas crever l'amer. »

¹³⁷ *Le Testament français*, Gallimard, 1995, p. 180.

¹³⁸ Francis Ambrière, *Les Grandes vacances*, Éditions de la nouvelle France, 1946, p. 40 (cité par le *TLF*) ; Frères Goncourt, *Manette Salomon*.

3.2.2. Autres créations

Outre *amérisant* (1972), « produit chimique, additif destiné à donner une saveur amère »¹³⁹ mais aussi adjectif comme dans *L'Industrie française de la brasserie*¹⁴⁰ : « Ces études [comparant les houblons d'Alsace, de Flandre, de Lorraine et de Bourgogne], qu'il faut se garder de généraliser ont néanmoins révélé que les échantillons d'Alsace possèdent le pouvoir amérisant le plus fort [...] », on retiendra le médical *amaril*¹⁴¹, « se rapportant à la fièvre jaune » (ce qui est jaune, comme la bile, est souvent amer) créé à partir de l'espagnol *febre amarilla*, « fièvre jaune ou typhus amaril »¹⁴². Création de quelle époque ? Au milieu du XX^e siècle, apparemment, malgré l'ancien languedocien *amarela*, « jaune » (XIV^e s.)¹⁴³. Car l'espagnol *amarillo* est attesté dès 1074, sous la forme *amarielo*, du bas latin hispanique *amarëllus* « pâle » (attesté en 919), diminutif de *amārus* « amer » appliqué à la pâleur des malades atteints d'ictère (ou jaunisse¹⁴⁴), maladie causée par un bouleversement dans la sécrétion de la bile, dite « humeur amère ». Ont été peu à peu écartées d'autres explications¹⁴⁵. À savoir des étymologies arabes : à partir du mot signifiant « ambre » – ce qui posait un problème culturel, parce que l'ambre introduit par les Arabes en Espagne était gris et non jaune, un problème morphologique (comment le suffixe aurait-il pu transformer le nom *ámbar* en adjectif ?), un problème phonétique dans la chute du *b* même en dehors du domaine de la Castille et si tôt ; à partir du mot assez rare *ámrah* signifiant « blanc » (ce qui cause une double difficulté : sémantique et phonétique).

On a même tenté d'autres chemins sémantiques permettant de passer d'« amer » à « jaune » : existait-il une plante de goût amer et de couleur jaune : *amarella* ? Le problème est que tout ce qui ressemble à *amarella* est loin d'être jaune (*gentiana amarella*) ; aucune plante de la sorte n'est assez universelle dans le domaine géolinguistique considéré pour avoir désigné un nom de couleur aussi répandu. En fait, la solution médicale présente un avantage décisif sur les autres : elle est antique et savante, mais aussi partagée dans l'ensemble de la population, Galien ayant distingué bile noire – mélancolique – et bile pâle – amère¹⁴⁶. Nous conservons d'ailleurs un premier témoignage de ce changement de sens : Isidore de Séville¹⁴⁷, même si la moitié de son raisonnement – sa conclusion – est fautive : *Smaragdus a nimia viriditate vocatus ; omne enim satis viride amarum dicitur*, « l'émeraude prend son nom de sa franche couleur verte, car tout ce qui est vert peut être dit amer ». Le chemin sémantique « amer » (1), d'où « immature » (2), d'où « vert » (3), d'où « jaune » (4) a deux points faibles irrémédiables : le passage de (2) à (3) est présent en roman, pas en latin ; le passage de (1) à (2) est totalement inconnu.

La documentation ajoute quelques adjectifs rares

- *amereus* (Godefroy),
- *ameratif*, « douloureux, triste », hapax du XIII^e siècle¹⁴⁸, cf. anglais *amerative*,
- *amertueux*, « plein d'amertume », en 1497¹⁴⁹,
- *amérin(e)*, « légèrement amer » (1551), est dit « archaïsme littéraire »¹⁵⁰,

¹³⁹ DCLF, p. 268.

¹⁴⁰ 1955, p. 13.

¹⁴¹ DDL, n° 8 : 1841, mieux que 1920 dans le TLF.

¹⁴² DCLF, t. I, p. 266 – confirmé par Alberto Buitrago et J. Agustín Torijano, *Diccionario del origen de las palabras*, Madrid, Espasa Calpe, 2004 (1^{re} éd. : 1998), p. 14-15. – On parle encore de *virus amaril* et de *vaccination anti-amarile*. Pour *anti-amaril*, ma première attestation est soudée et épiciène : « Le vaccin antiamaril retrouvera pour nous toute son importance dès que se renouera le contact avec notre empire colonial. » (*Ce que la France a apporté à la médecine depuis le début du XX^e siècle : conférences*, 1943, p. 60 ; au féminin, *ibidem* : « prophylaxie antiamaril »).

¹⁴³ FEW, t. 24, p. 394.

¹⁴⁴ Cf. allemand *Gelb-sucht*, « maladie jaune ».

¹⁴⁵ DCELC, t. I, p. 182-183.

¹⁴⁶ Commentaire du traité hippocratique *Du régime dans les maladies aiguës* (Περί Διαίτης Ὁξέων), à quoi il faut ajouter le modèle grec de Vindicien découvert par Jacques Jouanna.

¹⁴⁷ *Étymologies*, XVI, VII, 1.

¹⁴⁸ FEW, t. 24, p. 393 et Godefroy.

¹⁴⁹ FEW, t. 24, p. 391.

¹⁵⁰ GR, t. I, p. 440.

- *amarescent(e)* (1836, *Complément du Dictionnaire de l'Académie*), « vieilli »¹⁵¹, le *Dictionnaire français-français des mots rares et précieux*¹⁵² définit *amarescent* « Dont le goût est légèrement amer » ; par coquille le DCEL¹⁵³ le date de 1938 tout en le disant « littéraire et vieilli » ! Il figure encore dans le Larousse de 1948, paraissait dès 1821 dans le *Manuel des pharmaciens et des droguistes*¹⁵⁴ et nous semble bien formé : le suffixe inchoatif *-esc-ent* sert à former sur une base savante (cf. *phosphorescent*) des adjectifs qui caractérisent une chose comme en voie de prendre l'aspect de ce que dénote cette base. D'après *Frantext*, dans 11 emplois sur 12, *amarescent* qualifie une saveur.

On compte en définitive moins d'adjectifs en français qu'en latin, langue il est vrai plus durablement parlée : *subamarus* (« aucunement amer »), *amarulentus* (« fort amer » dans la traduction d'Estienne) n'ont pas de correspondants français, bien qu'*amarulent* soit recensé comme hapax au XVI^e siècle¹⁵⁵. Le français n'a pas non plus utilisé pour la famille d'*amer* les suffixes péjoratifs et diminutifs d'*amaràcciola*¹⁵⁶. Mais il est moins de verbes encore ...

3.3. Verbes

Deux suffixes verbaux ont servi à partir d'*amer* : si *amerer* existait en ancien français (Godefroy le recense), c'est *amerir* qui eut la plus belle fortune (elle aussi enregistrée par Godefroy) dès 1270¹⁵⁷. Pierre Larousse se souvient encore d'*amarir*, « vieux mot »¹⁵⁸, signifiant « devenir amer, triste, pénible », puis en 1560 « rendre amer »¹⁵⁹.

Mais le suffixe *-ir* exprimant la transformation était ténu : le renforça donc (si rapidement que son attestation est antérieure au simple) le préfixe *en-* : *enameri*, « qui éprouve un sentiment amer », eut cours de 1190 au XIII^e siècle. Fut semblablement composé *enamerer*, « rendre amer » (1554-1637, Huguet), terme qui donne lieu à une glose de Nicot (1606) : « *Enamerer*, id est, Faire amer, comme qui diroit *Inamarare*. Ronsard, L'Italien dit *Inasprir*, faire aspre. Laquelle composition Ronsard peut avoir imité. » rapportée dans le FEW¹⁶⁰. On trouve de fait dans Ronsard¹⁶¹ : « Mon dieu, mon dieu, que ma dame est cruelle ! / Soit qu'un raport rengrege mes douleurs, / Soit qu'un depit parannise mes pleurs, / Soit qu'un refus mes plaies renouvelle. / Ainsi le miel de sa douce beauté / Nourrit mon coeur: ainsi sa cruauté / D'aluine amere enamere ma vie. »

Le suffixe le plus commun a servi après *amertume* : *amertumer*, pronominal en ancien et moyen français¹⁶² (au sens figuré de « ressentir de l'amertume », dès 1350¹⁶³), puis actif (« attrister ») au XVI^e siècle, recensé par Cotgrave en 1611 (« *To make bitter* »), en 1801 encore chez Mercier¹⁶⁴, avant d'être repris vers 1890 par Léon Bloy¹⁶⁵

¹⁵¹ GR, t. I, p. 411.

¹⁵² Seghers, 1965.

¹⁵³ Tome I, p. 266.

¹⁵⁴ Jean-Baptiste Kapeler et Joseph-Bienaimé Caventou, Brosson et Chaudé, t. 1, p. 176 (et aussi 129, 134, 141...) : « Ils [les fruits du cerisier] contiennent un noyau rond, oblong, terminé en pointe, un peu comprimé, pourvu d'un bord saillant, et dans lequel est enfermée une amande émulsive amarescente. »

¹⁵⁵ FEW, t. 24, p. 391 ; DELL, p. 25, s.v. *amārus* : *amāulentus* est un renforcement d'après *lutulentus* (cf. anglais *amarulent*, *amarulence*).

¹⁵⁶ Double dérivation d'*amaro* citée dans l'AEI.

¹⁵⁷ FEW ; fin XIII^e siècle d'après le *Dictionnaire du moyen français* d'Algirdas Julien Greimas et Teresa Mary Keane, Larousse, 1992 (DMF).

¹⁵⁸ GDU, t. I, p. 246.

¹⁵⁹ DHLF, p. 60.

¹⁶⁰ Tome 24, p. 393.

¹⁶¹ *Les Amours*, Groulleau, 1553, livre L, v. 5-11.

¹⁶² FEW, DMF.

¹⁶³ DHLF, p. 60.

¹⁶⁴ FEW, t. 24, p. 391

¹⁶⁵ D'après le TLF. Voici un exemple chez Bloy (*Histoires désobligeantes*, Dentu, 1894 p. 304) : « [...] et ce fils de ses propres œuvres, déjà si riche quoique parti du néant, verrait à la fin sa clientèle passer à un successeur étranger ! Perspective noire qui devait amertumer singulièrement les regrets de l'époux en deuil. »

et Jules Renard. Mais ce verbe a subi une notable retombée adjectivale : de la Belle Époque¹⁶⁶ à nos jours¹⁶⁷.

Maigre fortune des verbes en définitive : les choses sont amères ou ne le sont pas, elles le deviennent parfois et c'est tout en matière de procès verbal, même en mentionnant, pour être complet, les anciens provençaux *amarzir* (XII^e-XIII^e siècles), « causer de l'amertume », et son dérivé hapax *enamarzit* (XIV^e s.), « aigri, irrité »¹⁶⁸. Or Nicot avec Estienne en reste à l'équivalence « Devenir amer. *Amarefcere*. »

Autre explication de ce petit nombre de verbes : saint Jérôme jugeait trop vulgaires *amāricare* et sa famille bas-latine *amāricōsus*, *amāricus*, *amāricidō*¹⁶⁹ –, et qui explique le toulousain *amargá*, « devenir amer » (XIII^e s.)¹⁷⁰, et même les occitans *amargant*, « amer » (XIV^e s.), d'où *amargantor* (XV^e s.), *amargor* (XV^e s.), *amargasou* (Foix), « amertume », *amaricant*, « un peu amer »¹⁷¹. Cette famille, on le voit, occupe l'aire languedocienne en prolongement de l'aire catalane ; plus au nord des formes phytonymiques plus erratiques¹⁷² témoignent d'une présence plus ancienne. Les formes judéofrançaises ont donc été empruntées au languedocien : *amarjer*, « rendre amer » (XIII^e-XIV^e siècles), et *amarjement* (XIII^e s.), *amarjos*, « amer » (XIII^e s.) et le hapax *amarjozement*, « amèrement » (XIII^e s.). La dépréciation du provençal a suivi le rejet de saint Jérôme : les verbes ont été rejetés du français alors même que leurs familles de mots rejoignait par contamination **margalio*, « ivraie »¹⁷³, et l'occitan *margasso*, « pie-grièche »¹⁷⁴, avec introduction d'un *a-* initial. D'autant que le cri de cette pie est rauque et son caractère querelleur, d'où l'application de l'adjectif qualifiant la pie à des personnes aigres, sous l'influence indubitable d'*acer*¹⁷⁵. La famille de *margasso* a en retour été influencée par *malus*, *amer* étant pris au sens d'« irrité » : on en a un témoignage passablement déformé dans *amalouasse*, « nom vulgaire, en Sologne, de la pie-grièche grise. Dans le même pays, l'*amalouasse-gare* est le gros-bec. »¹⁷⁶

3.4. Adverbe

Le vocalisme -e- plus ancien (980) a eu raison de la forme étymologique *amarement* (1174 d'après FEW¹⁷⁷), avant que le sens du mot n'évolue¹⁷⁸ : *amèrement* s'est appliqué aux pleurs¹⁷⁹, puis aux paroles puis enfin aux actions hostiles (X^e s.) ; il signifie « cruellement » seulement aux XIV^e-XVI^e siècles ; passe au concret en 1636. Mais Cotgrave écrit dès 1611 : « Amerement *Bitterly* ; *moft harfhly* ; *moft despightfully* »...

Mentionnons simplement l'ancien français *amertumement* et *amerdoucement* en 1610, tous deux rares et dérivés indirectement d'*amer*¹⁸⁰.

3.5. Expressions

¹⁶⁶ Camille Lemonnier, *L'Homme en amour*, Ollendorff, 1897, p. 164 : « Ah ! Je te reconnais, empuse amertumée de nos lies, salée de nos larmes, sœur délicieuse d'irrédemption, sœur insidieuse et secourable de nos tourments d'irréel. » et Alain-Fournier évoquant dans sa *Correspondance avec Jacques Rivière* (Gallimard, 1926, p. 327, nov. 1906) « le feuillage visqueux de l'aulne amertumé ».

¹⁶⁷ Boris Schreiber décrivant des « yeux noisette à l'ironie amertumée » dans *Un silence d'environ une demi-heure*, Le Cherche-Midi, 1996, p. 222.

¹⁶⁸ FEW, t. I, p. 82 ; t. XXIV, p. 388-389.

¹⁶⁹ Selon saint Martin de Braga (VI^e s.) dans *DCELC*, t. I, p. 182 ; le même dictionnaire localise à la fin du X^e siècle *amāriqo* en mozarabe, sous l'influence espagnole. Cf. *DELL*, p. 25.

¹⁷⁰ FEW, t. I, p. 82.

¹⁷¹ Par emprunt isolé à l'italien *amaricante*, en réalité plus largement que ne le pense FEW (qui précise : « Nice ») au sens de « qui devient amer ou faiblement amer », en botanique et médecine.

¹⁷² FEW, t. 24, p. 389-390.

¹⁷³ D'où par exemple *amarun* : « Dans le Midi, l'ornithope queue de scorpion. L'ivraie enivrante. » (*DMR*, p. 70).

¹⁷⁴ S.v. « Agaza », FEW, t. 24, p. 389.

¹⁷⁵ FEW, t. 24, p. 390, n. 27.

¹⁷⁶ *DMR*, p. 70.

¹⁷⁷ Tome 24, p. 391.

¹⁷⁸ *DHLF*, p. 60.

¹⁷⁹ Qui furent toujours le contexte favori d'apparition de l'adverbe, comme dans l'exemple type de Furetière : « Saint Pierre pleura amèrement la faute d'avoir renié son maître. »

¹⁸⁰ FEW, t. 24, p. 391 ; *ibid.*, p. 393 et Godefroy.

Nous les classons par figement croissant.

3.5.1. Mots composés

Amande amère (dès 1603¹⁸¹) contribue à la « phraséologie assez abondante, au propre et métaphoriquement », estime le DHLF¹⁸² qui donne *avoir amère bouche* ou *bouche amère* aux XII^e-XIII^e siècles (« être amer », d'une personne) – ce qui contredit à la fois la datation de la métonymie et l'absence totale d'*amer* dans le *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises* de Bruno Lafleur¹⁸³.

Si donner un exemple de plante amère est aisé, la classification de ces plantes est difficile. La classification des *saveurs amères* en toniques (gentiane), excitants (sauge), sédatifs (chicorée) cathartiques (rhubarbe), âcres (strychnine)¹⁸⁴, attira une remarque du pharmacologue Virey¹⁸⁵ sur leur caractère généralement tonique, juste avis suivi par le *Dictionnaire* de l'Académie : « Presque tous les médicaments amers sont toniques. » Le TLF renvoie tout de même à Jean-Baptiste Fonssagrives : « [...] les produits ou liqueurs préparés avec les plantes amères peuvent être divisés en cinq classes : (1) *amers purgatifs*, à base de rhubarbe, d'aloès, etc. ; (2) *amers nauséux*, ayant pour base la camomille ; (3) *amers astringents*, qui, avec le principe amer du tanin, renferment du quinquina, du chardon béni, de l'écorce de marronnier, etc. ; (4) *amers stimulants* (apéritifs) qui sont à base d'absinthe, d'écorces d'oranges amères, de gentiane, de germandrée, de houblon, etc. ; (5) *amers convulsants* ou *toxiques* dans lesquels entrent de la noix vomique ou d'autres produits qui sont du ressort de la médecine et non de la distillerie. » Un autre classement a eu moins de faveur, entre amers aromatiques (plantes labiées), âcres (plantes crucifères), narcotique (opium), purgatifs (sels neutres cathartiques) d'un côté et amers purs de l'autre¹⁸⁶.

Au figuré, les *larmes amères* sont « celles qu'une profonde douleur fait verser »¹⁸⁷. Elles concentrent 10% des occurrences d'*amères* (98/962) dans *Frantext*, bien plus que les *réflexions amères* (4,4% : 42), que les *paroles amères* (4,2% : 40), que les *plaintes amères* (3,7% : 36), que les *amandes amères* (2,8% : 27), que les *pensées amères* (2,4% : 23), que les *herbes amères* (1,0% : 10), en l'absence totale de *saveurs amères*. On le voit, la physiologie du sentiment de l'amertume tend à faire pencher son sens vers l'amertume triste (*larmes*, *plaintes*) et non cruelle (*paroles*) ; à privilégier aussi le domaine liquide, comme le montre encore le cliché poétique *l'onde amère* ou *les flots amers* pour désigner la mer¹⁸⁸. Attesté dès 1656, recensé par Richelet en 1706, ce cliché vit encore à la fin du XIX^e siècle : le GDU énumère « *L'onde amère, les ondes amères, les flots amers* » avec des exemples comme : « Les chevaux du Soleil sortent de l'onde amère. » (Fénelon), « Il marche : près de lui le peuple entier des mers / Bondit, et fait au loin jaillir les flots amers. » (Delille), « Ma mère ! est-il bien vrai ? Dieu nous rend notre mère ! / Les vents ont sous sa voile aplani l'onde amère. » (Lamartine).

Sans doute le cliché fut-il associé, dès son origine, à l'expression métaphorique, employée surtout dans le langage mystique de *calice d'amertume* (on trouve aussi *l'amertume du calice*) : « Les humiliations, les souffrances mêmes, considérées comme un breuvage amer qu'on est forcé d'avalier : *Il faut boire toute l'amertume de ce calice*. (Mass.) *M. de la Trappe excusait tout ce qu'il pouvait nier, et avalait à longs traits l'amertume de ce calice*. (Saint-Simon)

¹⁸¹ Le syntagme, usuel au concret, semble premièrement attesté dans Olivier de Serres *op. cit.*, t. 2, p. 402-403 : « Le nés estant fermé par humeur empeschant la respiration, s'ouvrira par les sucs de bete et de marjolaine, incorporés en huile d'amandes amères, meslés ensemble et tirés par le nés. »

¹⁸² DHLF, p. 60.

¹⁸³ Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, 1979 puis Duculot, 1991.

¹⁸⁴ GDU, t. I, p. 261-262, d'après Jean-Baptiste Antoine Guillemin, *Considérations sur l'amertume des végétaux*, thèse de médecine, 1832. Est aussi cité le *Dictionnaire de médecine* en 25 volumes (t. II, p. 367), qui note qu'il n'y a pas de principe unique dans ces substances.

¹⁸⁵ *Dictionnaire des sciences médicales*, t. I, p. 462. Tout cela figure dans Fabre, *Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers*, Baillière, 1850, t. I, p. 214-216.

¹⁸⁶ Coll., *Encyclopédie méthodique. Médecine*, Panckoucke, 1790, p. 140. Mais deux autres classements sont proposés dans le même article (p. 141) : distinction simple entre *amaricants* et *amers forts*, classification des amers par leurs effets.

¹⁸⁷ Fénelon : « Il faut avoir répandu les larmes amères de l'absence, pour sentir la volupté du retour. », dans le GDU, t. I, p. 262.

¹⁸⁸ Alain Rey dir., *Dictionnaire culturel en langue française (DCLF)*, Le Robert, 2005, p. 266 ; FEW, t. 24, p. 392.

Le Christ a bu jusqu'à la lie le calice d'amertume. (Chateaubriand) »¹⁸⁹ Saint-Simon semble ici plutôt politique, par référence il est vrai à la religion, le sens religieux étant d'ailleurs oublié des dictionnaires consultés : l'amer est-il la version laïque ou logique de l'amertume catholique et sentimentale ? Le TLF note la fréquence des syntagmes *une coupe d'amertume, un gouffre d'amertume, le pain de l'amertume* sans commentaire ; il qualifie très prudemment de « poétiques ou mystiques » des métaphores comme *verser des larmes amères, le pain amer* (défini par manière de litote comme « les chagrins, la douleur »¹⁹⁰), *le calice amer* (très vaguement défini comme « les souffrances »)... Ne peut-on pas rattacher au *calice amer* autant qu'aux *larmes amères* la fréquente association du verbe *boire*, comme chez Cyrano de Bergerac¹⁹¹ : « [...] il supportera toutes les fatigues et boira toutes les amertumes de la royauté, sans pouvoir en goûter aucune des douceurs. » ? Sans doute est-ce là la raison pour laquelle l'amertume rejoint souvent en littérature la thématique du poison¹⁹².

Le domaine liquide s'oppose à la *terre amère* de l'ancien français ou plutôt à deux référents derrière cette expression : le hapax *humor de terre amere*, c'était la « saumure » (vers 1350) ; la *terre amère* au XVIII^e siècle, c'était la « magnésie », mais en 1958 le « sol salé »¹⁹³...

On ne peut décrire non plus le calice amer sans parler de son pendant solide : le *pain amer*. « Celui que l'on gagne avec peine, et que l'on mange dans le chagrin et les humiliations : *Le pain de l'exil est un pain amer.* »¹⁹⁴ Autres exemples, de Chénier : « Il mange un pain amer, tout trempé de ses pleurs. », de Lamartine : « Elles vont, au hasard des vents et de la mer, / D'un parent inconnu chercher le pain amer. »¹⁹⁵

Le pain amer n'est pas si figuré que cela : l'*amarou* n'est-il pas le « nom vulgaire donné, en Provence et en Languedoc, à plusieurs espèces de plantes adventices dont les graines, mêlées au blé, communiquent au pain un goût amer, comme le pied-d'oiseau, la gesse sans feuille, la nielle, la saponaire »¹⁹⁶ ?

3.5.2. Locutions verbales

¹⁸⁹ Tome I, p. 261. Expression parfois amplifiée (Bourdaloue, *Sermons pour tous les jours de Carême*, Bruxelles, Frick, 1692, p. 303) : « L'impudique a péché par sa chair [...]. Et de vrai, à peine l'homme a-t-il commis ce péché honteux, que ce ver commence à lui reprocher son infidélité, et changer ce moment de plaisir criminel en un calice de douleurs et d'amertumes. »

¹⁹⁰ Alors que la citation de Chénier a sujet de Cléotas a de nets accents christiques (*Bucoliques*, « Le Mendiant ») : « Ou chez le riche altier apportant ses douleurs, / Il mange un pain amer tout trempé de ses pleurs. »

¹⁹¹ *Les Etats et empires du soleil*, Lyon, Fourmy, 1655, p. 155.

¹⁹² Robert Challes, *Les Illustres Françaises : histoires véritables*, Compagnie des libraires, 1713, p. 143 : « Je ne vous oublierai jamais : et dans toutes les amertumes qui vont empoisonner ma vie, vous serez le seul que je réclamerai. » Abbé Prévost, *Mémoires pour servir à l'histoire de Malte*, Amsterdam, Desbordes, 1741, p. 128 : « Cet incident empoisonna de mille amertumes la douceur de notre commerce. » Joseph de Loaisel de Tréogate, *Dolbreuse ou l'Homme du siècle ramené à la vérité par le sentiment de la raison*, Belin, 1783, « Préface », p. 4-5 : « Avant de commencer cette histoire, je sens déjà de combien d'amertumes vont être empoisonnés les souvenirs de tant de beaux jours ».

¹⁹³ FEW, t. 24, p. 392 ; Georges Plaisance et André de Cailleux, *Dictionnaire des sols*, La Maison rustique, 1958.

¹⁹⁴ GDU, t. I, p. 261.

¹⁹⁵ On remarque souvent la proximité des deux termes *mer* et *amer* ne serait-ce qu'amenée par l'assonance prosaïque ou la rime poétique. Tout le monde n'accepte pas, dans la critique rimbalienne, l'interprétation en forme de *calembour* qu'a proposée Yves Denis pour la dernière strophe du poème « Bonne pensée du matin » (*op. cit.*). Elle est pourtant bien amusante et fort plausible. Ce poème qui se présente benoîtement comme un hymne à la classe ouvrière s'achève par une prière à « Vénus, reine des Bergers » (*Berger* est une marque bien connue d'apéritifs, rappelle Y. Denis ; cf. le jadis célèbre « Amer Picon ») ; et à cette reine, le poète adresse la supplique suivante : « Ô Reine des Bergers ! / Porte aux travailleurs l'eau-de-vie, / Pour que leurs forces soient en paix / En attendant le bain dans la mer, à midi. » Ce dernier vers n'évoque-t-il pas le pastis ou l'absinthe ?

¹⁹⁶ DMR, p. 70.

L'adjectif figure dans *être d'une bêtise amère*, « être très bête », tour dit « familier » et même utilisé « familièrement et par exagération »¹⁹⁷. Mais la locution semble aujourd'hui oubliée.

Quant à *trouver la pilule amère*, *la trouver amère*, « être mécontent d'avoir à subir une épreuve désagréable »¹⁹⁸, elle semble familière et vivace bien que partie d'une métaphore de *pilule* ancienne, attestée chez Molière. Furetière expliquait déjà : « On sucre la pilule, afin qu'on n'en sente point l'amertume. »

Le nom figure dans divers exemples lexicographiques : « Vser d'une amertume & rigueur telle qu'on fait a fon ennemi, addoucir l'amertume de tristesse par ioieufeté »¹⁹⁹.

Mais c'est l'adverbe qui est le plus employé. En un sens subtil : *pleurer, se plaindre, regretter amèrement* signifie certes « vivement » mais serait moins fort que « beaucoup »²⁰⁰. Voici quelques exemples forgés typiques en lexicographie : *Une amère déception. Il m'a tenu des propos très amers. Rendre amer. Déçu, il lui avait déversé toute son amertume. Son départ l'avait rempli d'amertume. Il se plaint amèrement de votre indifférence.* Jean Calvin utilise cinq fois l'adverbe dans son *Institution de la religion chrestienne*, sans grande originalité d'ailleurs : « [...] saint Pierre, qui ploura amèrement, mais ne laissa point d'espérer [...] »²⁰¹. Mais la locution n'est pas particulièrement protestante, car *Frantext* la trouve plus de dix fois chez Bossuet, ainsi dans le *Sermon du mauvais riche* : « Ha ! Que vous soupirez amèrement après tant d'années perdues ! », ou dans le *Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur* : « Pleurons amèrement nos péchés ; irritons-nous saintement contre nous-mêmes. »²⁰²

Avec *déplorer, reprocher, penser, demander, sourire, dire*, les trois verbes déjà mentionnés forment plus de la moitié des occurrences de l'adverbe, décidément apte à se figer.

3.5.3. Locution adjectivale

Amer comme suie, plus amer que suie daterait du XIV^e siècle, pour dire « noir comme de la suie », c'est-à-dire « très noir »²⁰³ mais la variante *amer comme suie* (1694) et *amer plus que n'est suie* (XIV^e s.) sont toutes deux sorties d'usage²⁰⁴. On doit l'expression à l'ancien français : *amer plus que n'est suie* et *plus ameir ke suie*²⁰⁵ au XIII^e siècle dans Rutebeuf : « Que vos iroie delaiant / Ne mes paroles porloignant ? / Quanque Diex ainme li anuie / Et li est plus amers que suie. » tandis que *amer comme (de la) suie* apparaît dans le dictionnaire de l'Académie de 1694.

Amer comme du chicotin, attestée par Trévoux (1721-1771), pourtant simplifiée en *amer comme chicotin*²⁰⁶, a eu raison de cette variante et reste apparemment employée jusqu'aujourd'hui²⁰⁷ même si Larousse donne *amer comme chicotin* et même si « amer comme du chicotin » ne figure pas, comme attendu d'après l'index, à la page 646 du *Bouquet des expressions imagées* de Claude Duneton²⁰⁸... Sont-ce même des locutions ? De fait, le GDU les classe comme proverbes²⁰⁹.

3.5.4. Parémologie

Le proverbe a syntaxiquement la structure d'une phrase et s'applique sémantiquement (comme peut le faire un mot, et c'est pourquoi nous en parlons ici) à une situation dont il analyse les tenants et aboutissants.

¹⁹⁷ Appréciation du FEW (t. 24, p. 392), bien que l'expression soit attestée par de bonnes sources : du d'Hautel de 1808 au Robert de 1951 ; GDU, t. I, p. 262.

¹⁹⁸ Mahtab Ashraf et Denis Miannay, *Dictionnaire des expressions idiomatiques françaises*, LDP, 1995, p. 9. Elle est analysée syntaxiquement par Thierry Chanier, Colette Colmerauer, Christophe Fouqueré, Anne Abeillé, Françoise Picard et Michael Zock, « *Modelling lexical phrases acquisition in L2* », 4 novembre 2006.

¹⁹⁹ Comme chez Estienne et Nicot, qui traduisent en latin respectivement : *amaritudinem inimici implere* et *condire triftitiam hilaritate*.

²⁰⁰ Émile Genouvrier et al., *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Larousse, 1977, p. 39.

²⁰¹ Livre III, Genève, Crespin, 1560, chap. III, p. 69.

²⁰² Carême du Louvre, 1662, p. 207 et 256.

²⁰³ A. Rey et Sophie Chantreau, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Le Robert, 2002, p. 737.

²⁰⁴ DHLEF, p. 60.

²⁰⁵ FEW, t. 24, p. 392.

²⁰⁶ C. d'Hautel, *Dictionnaire du bas-langage*, 1808 cité dans le FEW, t. 24, p. 392.

²⁰⁷ D'après DHLEF, p. 60.

²⁰⁸ Seuil, 1990.

²⁰⁹ GDU, t. I, p. 262.

Suivons d'abord Furetière en son *Dictionnaire* (s. v. *amer*) : « On dit proverbialement *Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur*, pour dire, que les medecines qui font ameres font du bien au corps. » Le proverbe, signe qu'il sort d'usage, n'est plus compris de la même façon par le Larousse de 1948 : « ce qui nous déplaît le plus souvent est ce qu'il y a de meilleur pour nous »²¹⁰. Une telle évolution sémantique, vers l'abstraction, est confirmée par l'interprétation intermédiaire : « Des choses désagréables peuvent être salutaires »²¹¹.

Proverbe plus rare, apparu au XIX^e siècle apparemment et disparu entre les deux guerres : *on ne peut mâcher amer et cracher doux* signifie que « les mauvais traitements aigrissent le caractère »²¹². À l'heure actuelle, aucun figement véritable n'affecte d'autres collocations fréquentes. La parémologie de l'amertume s'est tue.

Il se pourrait que d'autres proverbes paraissent, mais l'association courante entre amertume et fiel²¹³ n'en a pas produit, pas plus qu'une aussi belle métaphore que celle des amertumes du cœur ou de l'âme²¹⁴.

*

Cette famille est en définitive assez restreinte, même vue sous l'angle cumulatif du *Thesaurus linguae Gallicae*, de manière panchronique et répertoriant jusqu'au hapax mot d'auteur. Cette famille se porte bien. Elle est vivante, en dépit de l'existence de quelques figements, peu connus, et sans doute même parce que ces figements sont peu connus. Cette famille n'est pas menacée puisque les choses signifiées sont bel et bien parfois amères, dans le domaine concret ou abstrait. Les membres de cette famille sont très solidaires, aussi bien sémantiquement que morphologiquement. Morphologiquement : merise et merisier, marasque et marasquin sont les seules complications relevées ; sémantiquement : s'exprime le ressenti des sens et des sentiments. Sur l'exemple des mots dits populaires mais mal aimé d'une lexicographie encore très littérisante, sur la première attestation d'*amer* (au sens figuré, rappelons-le), on constate encore une fois la grande dissociation entre langue littéraire et langue courante. Ce qui ne veut pas dire qu'il est plus d'amertumes dans la vie qu'en littérature. Au contraire, les écrivains, les poètes au premier chef ont tiré parti des ressemblances graphonétiques : *mer-amer-aimer-mer* forment une trilogie où figurent nom, adjectif et verbe. Un parasynonyme (le *salé*), un antonyme (le *doux*) sont là pour donner raison à cet appariement, formel s'il n'est pas pour partie étymologique. La déception d'un sentiment, l'annonce d'un poison peuvent se dire « amers » et donc profiter à la progression narrative ou au prêche d'un théologien. Si le principe chimique n'existe pas qui aurait expliqué l'amertume par un référent clairement identifié, c'est tout bénéfice pour l'usage du mot lui-même en littérature, libéré ou plutôt resté libre de toute réification. C'est lui en fait, le mot, ce principe commun, à la fois précis (il appartient ainsi au français fondamental) et synthétique (complexe d'intension) : voilà pourquoi ce colloque aborde « l'amer » et non l'amertume, sa retombée : pour ne pas risquer d'oublier le goût et l'odeur mais aussi parce que cette famille de mots qui cherche beaucoup ses noms conserve en diachronie et utilise beaucoup en synchronie ses adjectifs. Notion relative, adjectivale, l'amer nous fait perdre pied. Comment réagir ? L'alcool des amers a détruit tant de poètes ! La religion fournit tant de repères (un peu trop ?) rassurants contre les amertumes de la vie !

Romain Vaissermann

²¹⁰ Cité par FEW, t. 24, p. 392.

²¹¹ GDU, t. I, p. 262.

²¹² FEW, t. 24, p. 392 citant le Larousse de 1922. Même « définition » dans le GDU, t. I, p. 262. Première attestation du proverbe : 1863.

²¹³ Racine : « J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel / Son cœur déjà saisi des menaces du ciel. » ; La Chaussée : « Vous voulez empêcher un cœur de s'épancher, / Quand vous le remplissez de fiel et d'amertume. » – tous deux dans le GDU, t. I, p. 268.

²¹⁴ Charles Nodier : « Pourquoi la vie a-t-elle été donnée à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ? » ; Massillon : « Vous êtes venu répandre l'amertume de votre cœur au pied des tribunaux sacrés. » ; Fléchiet : « Celui-ci meurt dans les prospérités et dans les richesses ; celui-là dans les misères et dans l'amertume de son âme. » – tous dans le GDU, t. I, p. 268.